



DE L'A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 17 MARS 1985

Au nom de Mme Delmas, notre présidente-fondatrice, retenue par l'âge et la maladie, Geneviève Authonioz va lire les noms de nos camarades disparus depuis la dernière assemblée, mais elle veut dire auparavant notre pensée d'union profonde à notre Chère Marika sans laquelle, il y a quarante ans l'A.D.I.R. n'aurait pas existé.

Voici la liste de nos deuils :

Elisabeth Ancel, de Berne ; Germaine Bonnet, de Clermont-Ferrand ; Jeanne Bouchou, de Gensac ; Marie-Noëlle Clair, ex-déléguée d'Annecy ; Alice Costes, de St-Hilaire St-Florent ; Charlotte Delbo, de Paris ; Cécile Majo, de Paris ; Luce Dibout, de Paris ; Louise Flohic, de Paris ; Jeannette Garraud, de Cannes ; Claude Giran, de Paris ; Fernande Goetschel, de Mont-de-Marsan ; Jeanne Griffoul, de Villeneuve-sur-Lot ; Charlotte Hugot, de Fontainebleau ; Maria Huguet, de Montferrand ; Adèle Hyvrand, de Villard-Héry ; Lucienne Idoine, de Plouhinec ; Madeleine Kinderstuth, de Nanterre ; Léontine Lecorgne, de Toulouse ; Lily Martin, de Chartres ; Antonine Martinon, de Volvic ; Marguerite Michelin, de Clermont-Ferrand ; Marguerite Perrier, de Paris ; Suzanne Pierre, de Soissons ; Georgette Renet, de Paris ; Marthe Richert, de Strasbourg ; Marguerite Sola, de Paris ; Jacqueline Souchère, de Paris ; Anne-Marie Soucelier, de Lyon.

En pensant à elles, toutes observent une minute de silence.

Geneviève demande alors à une de nos plus jeunes camarades de venir lire l'un de ses poèmes qui a été retenu comme sujet, dans la Loire, pour le Prix de la Résistance et porte un très beau titre : *Espoir* :

Violette Maurice se lève et lit :

*Quand, sur le sol durci par le grand vent glacé,
nous nous tenions en rangs sous la haute*

[muraille,

*les pieds endoloris et le corps arraché,
essayant de serrer les poings, vaille que vaille,
et de garder en nous, intacte, l'étincelle
que le bourreau dément tentait de nous ravir,
ou, soutenant l'ami sur le point de faiblir
qui cherchait à tâtons notre main fraternelle,
il arrivait parfois que, le jour se levant,
moiré, resplendissant, dorant les marais blêmes,
nous nous sentions alors arrachés à nous-mêmes,
pleins d'une force neuve et d'un espoir vivant.*

40P-4616

Geneviève souhaite avec joie la bienvenue à toutes celles qui sont présentes et évoque la journée précédente, qui a été un grand moment par l'intensité du souvenir, par l'émotion provoquée et aussi par la participation si nombreuse, et dont nous sommes très reconnaissantes, d'associations de résistants, de combattants volontaires, de déportés avec leurs 43 drapeaux. C'était un bel hommage rendu à toutes nos camarades disparus. L'A.D.I.R. a été fidèle à sa vocation en rappelant par cette cérémonie tous les événements qui ont eu lieu de 1940 à 1945 au fort de Romainville. Le souvenir en est matérialisé par la plaque que nous avons fait graver et qui sera apposée à droite de la porte d'entrée sur le mur du fort. Ainsi la population pourra-t-elle la voir (il y a beaucoup d'immeubles près du fort, des écoles, un C.E.S.) et ne pas oublier les 7 000 déportés et les 152 fusillés qui ont été enfermés dans cette enceinte. La municipalité des Lilas nous a promis que ce serait désormais un lieu de commémoration.

“Qu'il me soit permis de dire à cette occasion notre reconnaissance à Christiane Rème qui a pris en charge une grande partie de l'organisation — ainsi qu'à toutes celles qui l'ont aidée. Ce n'était pas facile ; nous avons eu de plus le problème particulier d'arriver dans une période électorale où, en principe, tout ce qui est public est interdit, et ça n'a pas été sans effort que nous sommes parvenues à ce résultat.

“Nous avons la joie d'avoir parmi nous Marie-Jo Chombart de Lauwe, coprésidente de l'Amicale de Ravensbrück ; Rose Guérin était avec nous à la crypte et à Romainville ; Marie-Claude Vaillant-Couturier, représentant la F.N.D.I.R.P., y était également présente, elle y a d'ailleurs attrapé froid, ce qui explique son absence aujourd'hui. Nous sommes si heureuses de saluer cette chère amicale-sœur, dont beaucoup d'entre vous font partie, et de saluer aussi Marie-Elisa Nordman-Cohen, présidente de l'Amicale d'Auschwitz, qui est également une ancienne de Ravensbrück.

“Et puis je voudrais saluer l'un de nos enfants de Ravensbrück, Jean-Claude Passerat, qui a 40 ans comme vous savez — il ne peut pas cacher son âge ! Bon anniversaire cher Jean-Claude.

Je suis heureuse aussi d'accueillir Lily de Gerlache, qui représente nos camarades belges. Et puis nous avons parmi nous une camarade polonaise, arrivée spécialement de Gdansk, où elle est médecin-chef à l'hôpital. Nous l'avons

connue dans les camps et nous continuons à avoir beaucoup de liens avec elle parce qu'elle s'occupe très activement de recevoir et de distribuer les dons du Comité “Noël pour la Pologne”, dont votre présidente est aussi présidente et auquel beaucoup d'entre vous ont contribué.

“Je voudrais saluer tout particulièrement nos déléguées. Elles ont un rôle qui n'est pas toujours, comme on dit dans le jargon d'aujourd'hui, “gratifiant”, parce qu'elles font beaucoup d'efforts pour des réunions un peu décevantes car nos camarades sont âgées, malades et se déplacent difficilement. Nos déléguées assument des missions diverses. Elles sont à la fois le lien entre nos amies, visitent celles qui ne peuvent plus sortir ou leur téléphonent et leur viennent en aide quand c'est nécessaire. Elles participent aux cérémonies, nous représentent à l'Office départemental. Presque toutes prennent une part active au Prix de la Résistance. Vraiment je voudrais très particulièrement, en notre nom à toutes les remercier et les remercier du fond du cœur.

“Nos déléguées ont tour à tour la charge de nos rencontres interrégionales, qui ont été merveilleusement organisées et nous ont donné de grands et beaux moments. La dernière en date a eu lieu en Haute-Savoie, c'est pourquoi nous avons proposé Jeannette Cilia pour avoir l'honneur de lever le drapeau à Romainville. Je suis vraiment heureuse, en notre nom à toutes, de lui dire encore une fois un merci tout particulier.

“Maintenant il faut bien, malheureusement que j'excuse les absentes, ce qui est toujours un peu triste. Bien sûr, j'ai parlé de notre chère Marika qui, vous le savez, a eu le grand chagrin, l'année dernière, de perdre son mari et qui est maintenant dans une maison de retraite médicalisée, à Versailles. Vous pouvez en demander l'adresse à l'A.D.I.R. Une petite visite lui fera certainement plaisir.

Nous regrettons l'absence de plusieurs de nos déléguées, en général retenues par la maladie ou la maladie d'un proche :

Simone Auba, déléguée de Toulouse, et hélas ! notre chère Henriette Bauer, de Lyon, qui ne va pas bien du tout et ne pourra plus jamais se déplacer ;

Marie Croisé et Madeleine Coutard, qui sont toujours fidèles mais n'ont pas pu venir (c'est donc l'Orne et la Sarthe) ;

Odette Garnier, de Cannes, est retenue près de son mari ;

Léonie Meysembourg, déléguée du Nord de la Moselle (Sarreguemines), n'est pas bien portante ;

Germaine Moreau, de Saône-et-Loire, n'a pu se déplacer, ni Anne-Marie Parent (des Alpes-Maritimes) ;

Yvette Kohler, notre déléguée du Loiret et d'Eure-et-Loir, qui a eu l'affreux chagrin de perdre sa fille, vient d'avoir un nouveau deuil : sa belle-sœur, ce qui l'empêche d'être parmi nous.

Et puis nous avons reçu des excuses et des lettres très affectueuses. Je vais vous lire les noms très rapidement :

“Mmes Jean Bernard, Marie-Clotilde Boucher, Cécile Deschamps, Germaine Distel, Raymonde Drassy, Elise Durand-Clavel, Franceline Escoffier, Huguette Escudié, qui a été longtemps notre porte-drapeau, Raymonde Fouqué, Eliane Garreau, Simone Giraud, Charlotte de Habicht, Marie-Claire Huerre, Marie Lafay, Yvonne Lamour, Charlotte Larcher-Ruallem, Marcelle Lebourgnois, Jeanne Magnan, Madeleine Perez, Jacqueline Rabaud, Raymonde Rivron, Sarah Rozier, Antonia Scoffier, sœur Marie-Grégoire, qui pense toujours à nous mais que l'âge empêche de venir, Lucienne Vanryckeghem, Emmy Weisheimer, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Anise Postel-Vinay, qui devait faire une intervention dans le cadre de l'assemblée générale et qui, malade, sera remplacée par Ariane Le Douaron, enfin notre chère Marie-Louise Messéan, que nous considérons comme un membre de l'A.D.I.R. A toutes nous envoyons des pensées très affectueuses.

“N'hésitez pas à leur envoyer des cartes postales et à nous les faire signer.

“Je voudrais aussi, c'est également une douce obligation, dire combien nous sommes vraiment et profondément touchées par les dons et les générosités d'un grand nombre de nos camarades et de quelques-unes en particulier. Nous ne les nommons pas car elles demandent toujours la plus grande discrétion. Notre trésorière vous dira la part importante que cela représente dans notre budget. Mais je voulais, en tant que présidente et en votre nom, les remercier.

“Nous allons un tout petit peu modifier l'ordre du jour habituel de nos assemblées, et, comme nous ne sommes pas du tout casanières, ayant prouvé dans notre vie que nous étions des non-conformistes, des femmes épriSES de liberté, cela ne nous gênera pas du tout. Nous allons voter au début.

“Pourquoi ? Parce que nous allons avoir tout à l'heure un hôte de marque, Maurice Schumann, pour qui trois élections n'ont pas beaucoup d'intérêt. Vous avez cette année trois sièges à pourvoir :

“— Le premier est celui de notre chère Jacqueline Souchère,

“— Un autre est celui de Marguerite Flamencourt, que nous aimons tant, qui est parmi nous par le cœur et par la pensée, mais ne peut plus se déplacer ; c'est pourquoi, étant rééligible cette année, elle ne s'est pas représentée ;

“— Le troisième siège est celui de notre chère Payen, qui ne peut plus voyager elle non plus et propose d'être remplacée par quelqu'un qui puisse nous aider au conseil.

“Nous avons trois nouvelles candidatures :

“— Cécile Troller, notre déléguée de Paris, que tout le monde connaît et qui se dévoue d'une manière si efficace à cette section ;

“— Notre jeune et également très active déléguée des Yvelines, Jacqueline Fleury, qui s'occupe très bien du Prix de la Résistance dans ce département et maintenant nous représente avec au moins autant d'ardeur au Prix national de la Résistance.

“— Enfin notre camarade Yvette Farnoux, qui était Yvette Bernard dans la Résistance, où elle s'occupait du service social. Beaucoup d'entre vous l'ont connue ou ont entendu parler d'elle. Yvette est une femme active, elle a créé les Relais hospitaliers, qui fonctionnent très bien, et pourrait nous aider énormément

“Je voudrais rappeler à cette occasion que les candidatures pour le conseil d'administration doivent être déposées un mois avant l'assemblée nationale, dernier délai, conformément à nos statuts. En outre, il nous faut le temps de faire imprimer les bulletins de vote. Il arrive que des camarades nous disent : “Moi, je me serais bien présenté”, mais nous ne pouvons plus les inscrire sur la liste. Alors si, l'année prochaine, certaines d'entre vous se sentent une vocation, qu'elles demandent s'il y a un poste à pourvoir,

parce qu'il est toujours désagréable de se présenter quand il n'y a pas de place. A ce moment-là, qu'elles veuillent bien nous prévenir, mais un mois d'avance.

“Pendant que vous votez, je voudrais dire un mot de notre rapport moral. Nous avons l'immense peine de ne pas avoir parmi nous notre secrétaire générale et nous n'avons pas voulu qu'elle soit remplacée jusqu'à cette assemblée.

“Jacqueline a été presque jusqu'au bout — et au-delà de ses forces — fidèle à sa mission. C'est pourquoi le rapport moral de cette année sera fait en son nom par l'une de nos anciennes secrétaires générales, Jeannette L'Herminier. Et, voyez-vous, mes chères camarades, c'est vraiment cela l'esprit de l'A.D.I.R., un esprit d'équipe ; comme dans la Résistance et dans les camps, l'une remplace l'autre, sans chercher autre chose que d'accomplir un service. Je tenais à vous le dire et à remercier Jeannette d'être là. C'est lourd, vous savez, c'est douloureux de reprendre comme ça une tâche au nom de quelqu'un. Mais elle l'a fait avec tout son cœur.

RAPPORT MORAL (Exercice 1984)

Mes chères camarades,

Après vous avoir déjà livré le message de Suzon Hugounenq à l'assemblée générale du 13 mai 1982, vous comprenez mon émotion au moment de vous lire ce rapport moral des faits qui, sous la responsabilité de Jacqueline Souchère, ont marqué la vie de l'A.D.I.R au cours de cette année si douloureusement interrompue pour nous par sa disparition.

Notre chagrin est un, n'est-il pas vrai ? face à l'absence de celle qui, comme Suzon, jusqu'au seuil de la mort, a accompli sa tâche du meilleur de son intelligence et de son cœur, avec ce respect des autres, cette abnégation souriante et cette ténacité dans l'espérance qui lui étaient naturels et qui lui valurent autrefois, dans la Résistance et l'univers concentrationnaire, l'admiration et l'affection de tous ceux qui eurent la faveur de la rencontrer.

C'est donc avec elle, autour d'elle, si vous le voulez bien, que nous allons examiner ensemble les résultats de nos actions conjuguées depuis la dernière assemblée générale.

Vous constaterez, par les exposés que vous entendrez tout à l'heure, la part importante que nous avons prise cette année au témoignage de la vérité historique.

Je vous rappellerai simplement ici la fidélité de notre présence, avec notre drapeau, à toutes les cérémonies militaires et religieuses, nationales et régionales, du souvenir des 28 et 29 avril, 7 et 8 mai et 11 novembre 1984.

Certaines d'entre nous ont également assisté aux manifestations exceptionnelles qui se sont déroulées les 7 et 8 juin 1984 à l'occasion du 40^e anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie.

Tandis que Geneviève, ayant répondu le 5 juin à l'invitation des Français libres de Grande-Bretagne, se trouvait à Londres, aux côtés de la reine-mère, pour l'inauguration, à Carlton Gardens, d'une plaque commémorative apposée sur l'immeuble où le général de Gaulle avait établi ses bureaux.

Paulette Charpentier participait, en août, à Cavalera et à Cogolin, aux cérémonies anniversaires du débarquement de Provence.

Le 27 janvier 1984, Geneviève et notre drapeau à l'Arc de Triomphe, Denise Côme au salon Hoche et Miarka au cimetière du Père-Lachaise, nous ont représentées lors de la célébration du 40^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Permettez-moi une petite parenthèse pour remercier chaleureusement nos dévouées porte-drapeaux, Carmen et ses homologues de province qui, avec une année de plus, ont accompagné nos chères disparues à leurs dernières demeures et maintenu, par tous les temps, dans toutes les circonstances exigées par le souvenir, la présence des trois couleurs de notre A.D.I.R.

Nous avons encore tenu notre engagement de témoignage :

— le 10 mai 1984, à l'occasion du cross du souvenir au Mont-Valérien, en offrant au jeune



vainqueur une coupe portant le nom de Mila Racine tuée le 29 mars 1945 dans le bombardement d'Amstetten ;

— par la publication dans *Voix et Visages* du compte rendu du colloque et de l'exposition "Jean Cavaillès" organisés par l'académie d'Amiens, et par l'article à la mémoire de Pierre Brossollet ;

— par les études remarquables et approfondies de Claire Andrieu et de Pierre Serge Choumoff ;

— par les *in memoriam* hélas ! trop nombreux de nos amies disparues qui ont livré à la connaissance du lecteur autant d'aspects différents de l'histoire de la Résistance, des lieux d'internement et des camps de concentration ;

— le 10 octobre 1984, au cours d'un colloque à Brive, organisé par la Fraternité Edmond Michelet sur le thème "Comment s'écrit l'histoire ? Comment se transmet-elle ?" Anise Postel-Vinay, qui nous représentait, a souligné, au cours de son intervention très appréciée, l'importance scientifique et historique du livre *Les chambres à gaz, secret d'Etat*, paru cette année en français aux Editions de Minuit ;

— le 5 novembre 1984, Cécile Troller et Germaine de Renty ont assisté, au Collège de France, à un hommage émouvant à l'occasion du centenaire de la naissance du grand savant et du grand résistant Henri Maspero, mari de notre chère Hélène, mais qui, lui hélas ! n'est pas rentré de déportation.

Après la projection du film scandaleux *Le Portier de nuit*, Geneviève, ayant réussi à joindre le président de FR 3, notre ministre de tutelle, la présidente de la Haute-Autorité et le ministre des Droits de la femme, leur a exprimé par écrit notre indignation et notre tristesse. Tout cela est resté sans effet.

Le concours de la Résistance

Autre aspect de notre témoignage, combien important par son impact sur la jeunesse : le concours de la Résistance, si cher à Jacqueline Souchère, auquel elle a consacré, sans aucune économie de ses forces, le meilleur de son action et de son cœur.

Paulette Charpentier a bien voulu accepter de la remplacer à l'échelon départemental et de nous représenter, avec Jacqueline Fleury, au Jury national.

La distribution des prix à l'Hôtel de Ville de Paris fut édifiante par la tenue générale des jeunes lauréats. Beaucoup de leurs maîtres présents furent heureux de contacter, au cours du cocktail traditionnel, les représentants des associations donatrices des récompenses.

Cependant, la difficulté pour certains du sujet proposé avait sans doute diminué légèrement le nombre des candidats. Celui qui correspond cette année à la célébration du 40^e anniversaire de la libération des camps, aura l'effet contraire si l'on en juge par l'appel fait aux associations par les différents établissements scolaires pour organiser conférences et débats au profit de leurs élèves de troisième et de terminale.

Nos efforts pour instruire les jeunes de nos expériences vécues sont largement payés, je vous assure, mes chères camarades. Nous avons pu le constater, entre autres, lors de la remise des récompenses aux lauréats du Prix national de la Résistance, le 18 décembre 1984 à la Sorbonne, sous la présidence du ministre de l'Education nationale, en présence de notre ministre de tutelle et de Mme le Recteur. Nous avons vu là une jeunesse enthousiaste, attentive, sans complexes et nous offrant l'espoir d'un avenir où nous ne serons plus, mais qui portera

sûrement la marque de notre travail d'aujourd'hui.

Celui-ci n'est-il pas consigné et ne trouvons-nous pas les informations essentielles à l'accomplissement de notre rôle dans notre bulletin, véritable véhicule de notre témoignage, grâce au talent de sa responsable et à la contribution combien intéressante et variée de tous ceux et celles que nous remercions de l'avoir si bien aidée cette année à remplir une tâche toujours absorbante et parfois bien ardue ?

N'oublions pas que *Voix et Visages* est aussi largement diffusé ne serait-ce que par le service qui en est fait aux Amis de l'A.D.I.R., à certains organismes et à beaucoup de personnalités qui nous expriment constamment leur admiration pour la qualité de l'information et de la rédaction de son contenu.

C'est d'ailleurs grâce à l'étude approfondie qu'elle en a faite que Dominique Veillon a choisi de faire à Metz, au colloque d'historiens "Mémoires de la Seconde Guerre mondiale" (6-8 octobre 1984), cette communication remarquable et très remarquée sur notre association, en particulier sur la continuité de sa "mémoire collective".

Enfin l'A.D.I.R. a pris une part importante à la parution et à la diffusion de cet événement historique que représente le livre *Les chambres à gaz, secret d'Etat*.

Nos déléguées

Vous vous doutez bien, mes chères camarades, que notre collectivité a toujours été représentée aux réunions et réceptions du ministère des Anciens Combattants pour prendre part, notamment, aux discussions et décisions se rapportant aux manifestations relatives à la Résistance et à la Déportation.

En ce qui concerne la vie de nos sections, il nous faut tout d'abord enregistrer la désignation par le conseil d'administration :

— d'Andrée Astier, comme déléguée du Languedoc à Montpellier. La nouvelle section est déjà en pleine activité de solidarité et, bientôt sans doute, accomplira sa tâche de témoignage en participant, au nom de l'A.D.I.R., au Prix départemental de la Résistance ;

— de Mme Bouras, comme adjointe de Charlotte Bachelet, dans le Var, en remplacement de Mme Stein, démissionnaire pour des raisons familiales ;

— de Suzanne Fredin, comme adjointe de Cécile Troller à Paris.

Toutes nos déléguées nous ont envoyé des comptes rendus intéressants qui nous prouvent que, ni les années, ni les accidents de santé qu'elles entraînent, n'ont eu raison de leur compétence et de leur dévouement pour résoudre — parfois d'ailleurs avec notre équipe sociale de Paris — les problèmes de leurs camarades, pour organiser de sympathiques réunions au profit des plus valides, visiter les malades, entourer les isolées de leur affection.

Partout, nous avons été présentes aux cérémonies régionales du souvenir et avons activement coopéré aux concours départementaux de la Résistance, aux côtés des autres associations.

Parfois dans des conditions délicates et difficiles de départ, cette coopération représente, pour nos amies des sections, moins nombreuses que les Parisiennes, un effort constant et approfondi, tant par leur participation aux conférences et débats demandés par les établissements scolaires que par leur apport à l'organisa-

sation des distributions de prix et aux dons de livres pour les lauréats avec qui elles maintiennent souvent des contacts chaleureux.

Geneviève s'étant déplacée pour remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Meysembourg à Sarreguemines et à Mme Girodroux-Lavigne à Nancy, a pu constater d'elle-même la place de choix occupée par l'A.D.I.R. au regard des autorités locales de ces deux régions.

En Auvergne-Limousin, Maguy Degeorge, a réalisé plusieurs manifestations particulièrement réussies :

— le 15 juin 1984, en groupant à Vichy les membres de la section autour d'elle et de Gabrielle Ferrières, pour un déjeuner amical suivi de la signature du *Jean Cavaillès* récemment réédité ;

— les 17 et 18 octobre 1984, en accueillant une cinquantaine d'anciennes du commando de Hanovre, toujours satisfaites de se retrouver et de se recueillir ensemble dans le souvenir des disparues ;

— et que dire des résultats obtenus par l'organisation impeccable de notre Maguy pour la présentation et la diffusion à Vichy, le 1^{er} décembre 1984 — sur les lieux de résidence du professeur Faurisson ! — du livre *Les chambres à gaz, secret d'Etat*, tandis qu'André Postel-Vinay, en présence de toutes les personnes officielles de la région, évoquait, au cours d'une remarquable conférence, les débuts de la Résistance tels qu'il les a vécus !

En Alsace, Cathy Strohl et six de ses camarades, invitées par le 19^e groupe de chasseurs stationné à Villingen en Allemagne, ont assisté, au Struthof, le 30 août 1984, après un dépôt de gerbe au mémorial et une prise d'armes, à la belle cérémonie de la présentation au fanion et de la remise de la fourragère du contingent 84-08.

Vous avez pu lire, dans notre bulletin, le compte rendu détaillé de notre rencontre des 22 et 23 septembre 1984 en Haute-Savoie, succession de pèlerinages aussi émouvants les uns que les autres, résultant du programme minutieusement préparé et parfaitement réalisé par notre amie Jeannette Cilia, à qui j'exprime les chaleureux remerciements de toutes celles qui ont eu la chance de participer à ces deux journées.

Notre foyer parisien

Je terminerai, si vous le voulez bien, ce tour d'horizon de nos sections par Paris.

En octobre 1984, ce fut le déjeuner traditionnel des 57 000, joyeuses de se revoir et d'accueillir les camarades heureuses de les retrouver.

Cécile Troller, malgré quelques déficiences de santé, nous a reçues nombreuses en juin et en novembre 1984, à deux déjeuners des plus sympathiques, dans le joli cadre de la maison de l'Europe à l'hôtel de Coulanges.

Notre Cécile, toujours présente au foyer du boulevard Saint-Germain pour recevoir avec tant d'amitié nos fidèles habituées du lundi et toutes celles qui nous font le plaisir de s'arrêter un moment près de nous. Elle est d'ailleurs fort bien secondée par Suzanne Fredin et la chère Marie-Louise Messéan dont le sourire conserve toute la jeunesse de son grand cœur.

Seule nous manque, cette année, la gentillesse de Cécile Deschamps qui s'est retirée à Lyon, près de sa famille. Nous la savons heureuse, mais nous la regrettons beaucoup.

Notre réunion des Rois, le 13 janvier 1985, quoique bien attristée par l'absence de notre Jacqueline, n'en a pas moins été douce et fraternelle tant il est vrai que dans la peine on éprouve encore davantage le besoin de resserrer les liens de l'amitié. Malgré le froid intense, nous nous sommes retrouvées un peu plus de soixante autour de la tombola, dont les lots ont été fournis par beaucoup d'entre nous.

* * *

Enfin, le boulevard Saint-Germain sert aussi de secrétariat et de lieu de travail aux représentants des associations qui participent activement au Prix de la Résistance de la capitale, se tiennent en contact épistolaire avec les chefs d'établissements scolaires et les candidats eux-mêmes, font le choix et l'emballage des livres que nous offrons tous aux lauréats du concours, à la distribution des prix dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

C'est également dans ces locaux de la Caisse de Coopération — que nous devons depuis de longues années à l'amitié d'André Postel-Vinay — que sont exécutés tous les travaux relatifs au fonctionnement de notre association. Remercions au passage Jacqueline Mella d'être la solidité et la compétence sur lesquelles repose notre système administratif auquel elle consacre, chaque jour, de nombreuses heures.

Et n'oublions pas M^{me} Robin, si précieuse pour nous toutes au secrétariat où elle accomplit, toujours souriante, avec tant d'ardeur et d'attachement pour l'A.D.I.R., sa tâche quotidienne.

La encore se réunissent le bureau et le conseil d'administration dont chaque membre occupe un rôle dans les activités qui nous concernent toutes, à l'extérieur comme à l'intérieur de notre association.

Ils aident notamment notre équipe sociale en orientant vers elle les cas qu'ils découvrent personnellement et qui demandent une action plus compétente et plus efficace.

Cette équipe sociale a été constituée avec Maggie Saunier, Françoise Robin, Cécile Troller et Germaine de Renty qui agissent en complète harmonie et se tiennent mutuellement au courant des contacts pris et des démarches en cours, afin d'atteindre au mieux les buts recherchés par les intéressées.

Maggie, en tant qu'ancienne assistante sociale est parfaitement au fait de toutes les démarches à accomplir pour nos camarades, qu'il s'agisse de relogement, d'hospitalisation, de suite d'hospitalisation : convalescence, obtention de la tierce personne, d'une aide-ménagère, de placement en maison de retraite, de contact avec notre ministère pour les aggravations de pensions (ceci bien souvent d'ailleurs avec les conseils du Dr Annette Chalut).

Jusqu'ici, tout ce qu'elle a entrepris au profit de nos amies a été couronné de succès. C'est ainsi que depuis cette année se trouve porté à quatre le nombre des adhérents de l'A.D.I.R. admises aux Invalides.

Mais ce que vous réalisez mal, peut-être, mes chères camarades, c'est le nombre incroyable de déplacements, de coups de téléphone et la correspondance entraînés par chacun des résultats obtenus... Les chiffres qui ont figuré dans le dernier rapport moral peuvent être presque doublés cette année, du fait que nos plus jeunes atteignent l'âge de la retraite, que nos santés se sont dégradées et que les solitudes causées par les vides accus autour de nous ont, hélas ! beaucoup augmenté.

Françoise Robin, elle, se consacre à ce qu'elle nomme du "suivi", c'est-à-dire du travail en profondeur. Elle prend en charge quelques camarades qu'elle voit fréquemment, à qui, en tous cas, elle téléphone longuement tous les jours. Bien qu'habitant en banlieue, et n'étant pas motorisée, son dévouement ne connaît pas de limite pour entourer celles qui sont plus cruellement frappées.

Et voici, mes chères amies, un exemple émouvant où la solidarité d'autrefois est venue s'ajouter à celle d'aujourd'hui :

Une de nos camarades ayant été hospitalisée à Dreux, Françoise a pris le train pour continuer à l'entourer jusqu'à la fin de son affection fraternelle.

Et savez-vous qui a célébré la messe et fait une très belle homélie à Dreux pour les obsèques de notre amie ? Qui a obtenu, aux côtés du nôtre, la présence des drapeaux des associations d'anciens combattants de la région autour du cercueil de la disparue ? Le curé de Nonencourt que Françoise avait rencontré lors de la libération de Bergen-Belsen. Ce prêtre, prisonnier de guerre, atterré par l'effroyable misère de quelques survivantes de ce camp de la mort, les avait secourues et aidées du meilleur de son cœur. Demeuré fidèle à ce souvenir, averti par Françoise du décès de notre camarade, il avait voulu, à cette occasion, rendre tous les honneurs mérités autrefois par celles dont il n'avait rencontré que quelques-unes à Bergen-Belsen.

Germaine de Renty et Cécile sont les confidentes de toutes les misères. Leur gentillesse et leur compréhension sont inépuisables.

Ce qui est certain, c'est que les "quatre" du service social de Paris passent :

— leurs matinées entières — parfois une partie de leurs soirées — au téléphone, pour écouter, réconforter, conseiller nos camarades dans l'angoisse, la peine ou la souffrance, amorcer les actions destinées à débrouiller les cas les plus compliqués ;
— beaucoup d'après-midi en démarches, en visites dans les hôpitaux et chez les isolées.

Maggie agit aussi en liaison avec nos déléguées de province pour certaines interventions à faire ici et nous sommes toutes prêtes à entourer celles qui nous sont signalées comme devant être hospitalisées à Paris.

Un grand merci, n'est-ce pas ? à cette merveilleuse équipe sociale de la capitale et à toutes nos déléguées qui assument, de la même façon, avec leurs adjointes et leurs adhérentes valides, leur belle tâche de solidarité envers les moins favorisées d'entre nous.

Savez-vous également que Geneviève représente l'A.D.I.R. comme subrogée-tutrice au conseil de tutelle auquel il a fallu soumettre une de nos camarades devenue subitement aveugle et placée par nous dans un établissement spécialisé pour son infirmité.

Comme chaque année, à Paris et en province, nous avons essayé de manifester notre présence affectueuse au moment de Noël par des dons de fleurs, de bonbons, de petits cadeaux, à toutes celles que nous savions hospitalisées et immobilisées à leurs domiciles. Leur reconnaissance unanime, exprimée souvent de manière touchante, nous a infiniment émues.

Je voudrais maintenant vous faire part du don de la Société des Amis américains de l'A.D.I.R. qui a offert au conseil la souscription d'un lit à la maison de retraite médicalisée Marcel-Paul, fondation créée à

l'initiative de la F.N.D.I.R.P., qui doit ouvrir ses portes en avril 1985 à Fleury-Mérogis et comprendra 80 lits dont une section médicale de 40 lits. Cette convention, signée par notre présidente et le Dr Meyroune, président de la F.N.D.I.R.P. donne à l'A.D.I.R. un droit de regard sur la gestion de la maison. Déjà ont souscrit la Croix-Rouge, l'A.R.R.C.O. (qui centralise toutes les caisses qui versent les retraites complémentaires), l'Amicale de Mauthausen, et nous sommes arrivées juste à temps avant le réveil des caisses de cadres...

Aussi ne saurons-nous trop conseiller, à celles de nos amies désireuses de bénéficier de notre souscription, de se faire connaître dès maintenant et d'en parler à leurs camarades afin qu'une liste d'attente puisse être constituée au siège de notre association.

La maison médicale de Fleury-Mérogis est, en effet, seule de son genre pour l'instant et nous pouvons, une fois de plus, remercier les Amis américains de l'A.D.I.R. de leur générosité.

Je laisse à notre trésorière le plaisir d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui, en plus de nos cotisations, de nos dons qui furent, cette année, pour certains, très importants assurent la vie matérielle de notre chère association.

J'adresse, de votre part, une pensée fraternelle aux sept nouvelles adhérentes qui nous ont rejoints depuis la dernière assemblée générale.

Peut-être pourrions-nous, enfin, nous retrouver un instant dans le souvenir lumineux de notre Jacqueline ?

Elle pensait, comme beaucoup d'entre nous, que si nous sommes rentrées vivantes des ténèbres où tant des nôtres ont été englouties, en quelque sorte mises au monde une seconde fois par l'efficacité de notre solidarité et indissolublement liées par ce nouveau cordon ombilical, c'était pour continuer à nous épauler mutuellement jusqu'à l'avant-dernière d'entre nous.

Contraire ? sans doute parfois, à mesure que les années pèsent sur nous en amenuisant nos forces, mais miracle d'une fraternité sans équivalence pour nous permettre d'achever notre mission envers nous-mêmes et pour inciter les jeunes qui nous interrogent à projeter dans l'avenir le véritable sens de notre message, celui que Jacqueline nous a laissé avec toute la gratuité et l'élan de sa générosité.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : "Chères camarades, votre attention et vos applaudissements disent assez combien vous avez apprécié le rapport moral de Jeannette, et je voudrais la remercier encore d'avoir accepté ce rôle qu'elle a admirablement rempli.

"Parmi toutes celles que vous avez applaudies tout à l'heure, il y avait Jacqueline Mella, dont on vous a dit toute l'activité. Elle a eu, du fait de la disparition de Jacqueline Souchère et du 40^e anniversaire, encore plus de tâches sur les bras alors qu'elle était affectée par des problèmes de santé et des deuils personnels. Elle a pris sur elle, chaque fois, pour remplir quotidiennement tout ce dont nous l'avions chargée et elle l'a fait admirablement. Nous lui devons une gratitude tout à fait particulière.

"Nous aurons tout à l'heure l'occasion de poser des questions sur le rapport moral, mais auparavant nous allons le compléter par trois interventions, qui en font partie :

— Jacqueline Fleury va nous parler du Prix national de la Résistance ;

— Denise Vernay, notre Miarka, chargée par notre association de suivre tout ce qui nous

concerne dans le domaine historique, va nous en informer.

— Ariane Le Douaron, remplaçant Anise Postel-Vinay, nous rendra compte de la diffusion du livre *Les chambres à gaz secret d'État*.

Exposé de Jacqueline Fleury

Il y a quelques jours, préparant ces notes, je recevais le palmarès 1984 du Prix national de la Résistance et de la Déportation, et je songeais au plaisir qu'aurait éprouvé Jacqueline Souchère en lisant les noms de deux candidats classés premiers. Deux élèves dont nous avions chacune, pour ce qui nous concerne, remarqué les devoirs parmi les copies de "terminale" sélectionnées dans toute la France.

Durant plusieurs années, et comme le font certaines d'entre vous, nous avons, au sein de jurys départementaux et avec un grand souci de vérité porté témoignage de ce que fut notre combat.

Depuis 1982, nous représentions l'A.D.I.R. au Jury national et participions à toutes les réunions, nous joignant aux autres associations pour :

- choisir les sujets dont l'idée générale doit être conservée par les jurys départementaux,
- corriger les copies en veillant à la transmission scrupuleuse de la vérité,

En 1984, le jury national a corrigé :

158 copies de première et terminale sur 3 642
201 copies de 3^e, sur 26 603
153 mémoires collectifs sur 2 244.

369 lycées et 1 275 collèges ou L.E.P. de 98 départements ont présenté des candidats, 774 établissements de 95 départements ont réalisé des mémoires collectifs.

Au mois de mai prochain, nous remettrons les prix aux jeunes lauréats et les contacts que nous aurons alors avec eux et leurs professeurs seront, comme par le passé, très enrichissants.

Lors des réceptions au ministère de l'Education nationale, au secrétariat d'État aux Anciens Combattants et plus particulièrement pendant la soirée offerte par les associations, nous les sentons avides de témoignages. A travers nos réponses, ils saisissent encore mieux :

- la diversité de la Résistance,
- la difficulté de son unité,
- son importance vis-à-vis des Alliés.

Au cours de ces entretiens, nous avons décelé parfois leur manque d'idéal et un certain regret à ce sujet.

N'est-ce pas à nous, femmes et anciennes déportées, de leur dire que, même en cette fin du XX^e siècle, dans notre société souvent cruelle, seul l'effort évite le découragement et la fraternité permet l'espoir.

Le sujet du concours 1985 concerne l'avenir ; nous saurons à la lecture des copies remises, si nous avons su transmettre ce message — comme précédemment, devant le Mémorial du Mont-Valérien et le tombeau de Jean Moulin, nos jeunes avaient perçu la nécessité du sacrifice et l'avaient exprimée avec une émotion profonde.

Ces réactions, ces questions pertinentes, complément des devoirs primés, nous confortent dans l'idée que le but espéré par les créateurs du Prix national de la Résistance et de la Déportation est atteint et qu'avec eux, nous contribuons à servir l'histoire.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Je remercie Jacqueline de son rapport. Elle aurait pu ajouter que, grâce au Prix de la Résistance, quatre

jeunes sont venus lire des poèmes à Romainville et nous ont accompagnées toute la journée de samedi. Des Yvelines venaient, grâce à sa délégation, François-Xavier Agallais et Isabelle Laurent, élève à la Légion d'honneur, nièce de notre camarade Micheline Facq et de Madeleine Laurent. Olga Folgoas, déléguée des Hauts-de-Seine, a trouvé Sandrine Added, qui a lu le poème de Micheline Maurel, et fréquente une institution libre. Florent Fleuret a été recruté par Geneviève Mathieu, notre déléguée du Val-de-Marne, au lycée de Crétel, où les jeunes sont très motivés quant au Prix de la Résistance. Ceci montre l'intérêt de la jeunesse pour ce dont nous avons encore aujourd'hui à témoigner."

Exposé de Denise Vernay

Lors de l'assemblée générale de 1983 je vous avais parlé de notre devoir de témoignage. Jeannette vient de vous dire comment nous avons rempli cette mission en l'année 1984, qui fut avant tout, pour nous, celle du 40^e anniversaire du débarquement et de la libération de la France. Nous avons pensé que vous seriez peut-être intéressées de connaître les différentes manifestations qui ont eu lieu concernant la Résistance et la Déportation, en dehors même de celles auxquelles nous avons participé.

Le début de la Première Guerre mondiale fut très largement évoqué par tous les médias pour son 70^e anniversaire après les nombreuses cérémonies internationales et nationales qui ont marqué le 40^e anniversaire du débarquement.

Peut-être qu'un certain nombre d'entre vous avez été appelées à assister à celles qui ont commémoré la libération des régions où vous aviez combattu. A ces occasions, vous avez probablement, comme moi à Annecy, appris bien des faits relatifs à la période pendant laquelle nous étions internées ou déportées et à laquelle nous aurions été si heureuses de participer. Je regrette que *Voix et Visages* n'ai pas reçu de comptes rendus de ces informations dont l'ensemble constituerait un petit morceau de notre histoire par personnes interposées. J'avoue que moi-même je n'ai rien envoyé à Jacqueline Rameil sur les fêtes de la libération en Haute-Savoie, mais notre rencontre interrégionale nous y a rassemblées nombreuses peu après et nous y avons été renseignées. Les journaux régionaux ont fait une large place à ces cérémonies et à des témoignages évocateurs : le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants est en train d'archiver plus de 10 000 coupures sur ce sujet.

Déferrés colloques et congrès ont marqué ces deux dernières années ; je ne pourrai les citer tous car leur recension n'est probablement même pas complète rue de Bellechasse.

Par ordre chronologique : s'est tenue à l'initiative de l'Université d'Amiens "une journée Jean Cavailles" en prélude à l'inauguration d'une exposition concernant ce grand résistant philosophe-mathématicien, exposition présentée actuellement à Paris à l'Institut Pédagogique. *Voix et Visages* nous en a donné un compte rendu ; vous avez pu lire dans un de ses numéros suivants celui de la rencontre de Brive "Comment s'écrit l'histoire", qui s'est tenue sous les auspices de la Fraternité Edmond Michelet.

Dominique Veillon avait présenté lors d'un colloque d'historiens de l'Université de Metz en 1983 ayant pour thème "La mémoire et la Seconde Guerre mondiale" une communication sur l'histoire et le rôle de l'A.D.I.R. Poursuivant sa recherche dans ce domaine, Dominique Veillon, avec Etienne Fouilloux, a analysé dans

le cadre d'un congrès "Normandie 1944-Libération de l'Europe", une enquête menée sur les souvenirs perdurant de la période du débarquement. L'université de Caen a regroupé pendant trois jours d'octobre 1984 des historiens, à l'exclusion de témoins qui avaient été sollicités plus tôt : les Normands interrogés se souviennent en tout premier lieu de la violence des bombardements, des destructions qu'ils ont entraînées, puis des problèmes de ravitaillement, enfin de la Résistance... Le mois prochain, à Lille, il s'agira pour cette historienne de faire une synthèse des recherches sur les représentations collectives de la guerre en zone occupée et en zone sud.

Tout dernièrement, s'est tenu à Sèvres un colloque réservé aux correspondants de l'Institut d'Histoire du Temps présent sur le thème des commémorations, mise au point de l'état des travaux dans les différents départements sur ce que l'on commémore et de quelle façon.

Le Groupe de Recherche sur l'Histoire contemporaine des Juifs de France a étudié la participation des juifs à la libération du territoire national, un autre colloque d'historiens, organisé par l'Amicale de Liaison des Anciens résistants juifs a débattu en public de "La Résistance juive en France : où en est son histoire ?"

Le Musée de la Poste à Paris a présenté en octobre-novembre une exposition consacrée à la Résistance PTT, enrichie par un colloque de trois jours sur "L'action et le rôle des agents des PTT dans la Résistance au cours du second conflit mondial", largement ouvert aux historiens, témoins et auditeurs.

Sous le haut patronage de M. Jean Laurain s'est tenu à l'École Militaire en novembre dernier, un "Colloque sur les maquis", organisé par l'Institut d'Histoire des Conflits contemporains et la Direction des Statuts et de l'Information historique, nouvelle dénomination de la Commission d'information historique pour la Paix. Quarante amicales et associations des anciens des maquis l'ont parrainé et y ont envoyé des délégués. Les travaux ont porté principalement sur des questions globales : les maquis dans la Résistance, les maquis dans la population, les maquis dans les manuels, etc.

Notre ministre de tutelle, M. Jean Laurain, devant les représentants de plus de 80 associations d'anciens combattants, a fait le 15 janvier, un rappel de toutes les manifestations dont son secrétariat d'Etat a été l'actif promoteur : des hommages nationaux ont été rendus au groupe Manouchian, à Pierre Brossollette, à Félix Eboué, aux combattants des Glières, du Vercors, de Bretagne, aux victimes d'Oradour. Des fêtes ont marqué avec un éclat particulier les anniversaires de la libération de Paris et de Strasbourg.

A Saint-Marcel, où l'on célébrait le 24 juin les maquis de Bretagne, fut inauguré un musée de la Résistance bretonne ; la veille avait eu lieu un colloque sur les musées de la Résistance et de la Déportation portant sur les problèmes de leurs collections, de leur statut, de leur vocation, du rôle que les anciens résistants et déportés peuvent y tenir. Dix-neuf de ces musées existent actuellement en France : onze ont un statut de musée privée, comme celui des Glières au cimetière de Morette que nous avons visité avec émotion en septembre dernier, cinq sont des musées municipaux, ceux de Brive, de Bordeaux, Troyes, Nantua et celui de Saint-Marcel tout nouvellement inauguré ; le grand musée de Besançon jouit d'un statut particulier, dit "municipal contrôlé" puisqu'il dépend de la

municipalité et reçoit une subvention du ministère de la Culture ; deux enfin sont sous tutelle de l'administration centrale : le Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants pour le musée nécropole de Natzwiller, et le ministère de la Justice pour le musée de l'Ordre de la Libération, comme l'Ordre lui-même.

M. Laurain a rappelé que dix dossiers de presse, remarquablement constitués par la Direction des Statuts et de l'Information historique, ont été diffusés lors de ces manifestations. Des affiches, des timbres ont été édités, une médaille frappée à 5 000 exemplaires par la Monnaie. De nombreuses émissions de radio et de télévision ont rendu compte des cérémonies et retransmis des témoignages originaux.

Pour ma part, je rappellerai l'émission de télévision de deux heures, dans le cadre des "Histoire d'un jour", consacrée au procès Pétain. Replacés dans le contexte de l'époque, les documents produits, étant des débats contradictoires encore actuels, ont apporté aux téléspectateurs une somme d'information exceptionnelle. J'ai regretté personnellement, que, une fois évoqué le climat d'août 1945, trop de ruptures par des chansons alors à la mode, viennent interrompre le sérieux des débats, le dramatique des témoignages.

Je ferme cette parenthèse personnelle.

Dans 87 départements, les Commissions d'Information historique pour la Paix qui, à ce niveau, ont gardé leur dénomination, ont fonctionné : elles ont parrainé les cérémonies commémoratives traditionnelles du 8 mai et du 11 novembre, et ont doté de coupes portant le nom d'un héros ou d'une héroïne de la Résistance des compétitions sportives réservées à la jeunesse des écoles et de l'armée. Elles ont également participé à l'effort des municipalités et des associations de résistants qui ont voulu célébrer le 40^e anniversaire de la Libération. A cette occasion, près de 40 expositions ont été présentées dans des écoles ou des salles communales, des plaquettes ont été éditées sur les événements qui ont marqué les régions sous l'Occupation et pour la Libération, des conférences-débats, des projections de films organisées à l'adresse des jeunes. Simultanément l'effort d'inventaires des monuments et des plaques commémoratives a été poursuivi ; ces relevés, plus ou moins achevés selon les départements, donneront lieu à la publication d'un guide ou d'un dépliant local. Vous avez dû être appelées à collaborer à ces différentes initiatives, comme par exemple Olga Folgoas et Ginette Lebrell dans les Hauts-de-Seine et Geneviève Mathieu dans le Val-de-Marne.

L'exposition "Déportation" qui connaît une grande affluence à Paris en 1982 sur l'esplanade du Trocadéro, continue à circuler en province : pour la Journée de la Déportation elle a été présentée à Rennes en 1983, à Saint-Dié en 1984. Mais, les municipalités doivent souvent renoncer à la faire venir parce que trop lourde et par conséquent trop chère.

D'un maniement beaucoup plus facile, l'exposition itinérante "Il y a 40 ans... la Résistance" a été conçue et réalisée en 1980 à l'initiative de 15 associations de résistants, de combattants de la France Libre, de déportés et d'internés dont l'A.D.I.R., sous l'égide et avec le concours du ministère des Anciens Combattants. Elle avait été présentée en premier lieu au Centre Georges Pompidou ; depuis lors elle a sans cesse circulé ; en 1984 : à Scaer, dans le Finistère, Longjumeau et Draveil dans l'Essonne et à Paris dans les mairies du 3^e, 4^e et 10^e arrondissements. Jacqueline Souchère avait mis beaucoup de son

énergie et de son cœur à son élaboration, notre camarade Annick Burgard veille tout particulièrement à son bon entretien en tant que responsable du Service "Exposition" de la Direction des Statuts et de l'Information historique. Ce service maintient également en état de présentation une autre exposition itinérante, réalisée par ses soins en 1975 pour le 30^e anniversaire de la libération des camps de concentration : "Pour la liberté", composée de 49 panneaux consacrés aux principaux thèmes de la Résistance et de la Déportation. Après avoir séjourné de 1977 à 1981 au Musée du Struthof, celle-ci a circulé depuis 1982 entre plus d'une vingtaine de municipalités. Ce même service du Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants, conçut et réalisa une exposition Jean Moulin qui fut mise en place, en 1984, à Chevilly-Larue, Boussy-Saint-Antoine et Sartrouville dans la région parisienne, à Cadoville dans les Bouches-du-Rhône. De plus, les départements particulièrement concernés ont fait venir pour informer leurs jeunes : le Var, l'exposition sur le "Débarquement de Provence", l'Alsace, celle sur "Les Alsaciens mosellans dans la Deuxième Guerre mondiale".

Des dossiers relatifs à ces expositions sont déposés au siège parisien de l'A.D.I.R., à la disposition de celles qui souhaitent davantage de précisions.

Une dernière brochure vient de paraître nous rappelant que notre territoire national ne fut entièrement libéré que le 8 mai 1945, par le cessez-le-feu signé à Lorient la veille de la capitulation allemande et que les différentes poches qui subsistaient n'étaient tombées à Colmar qu'en janvier 45, à Forbach, Haguenau, Bitche, puis celle de la Tarentaise en mars, de la Maurienne, du massif du Mercantour, de Royan libérées seulement en avril, juste avant notre retour, celle de Saint-Nazaire le 8 mai. Le 9 mai, Dunkerque était libérée.

Vous pouvez apprécier par cette abondance d'informations combien les initiatives de toutes sortes ont été nombreuses pour que ces années de guerre et d'occupation ne tombent pas dans l'oubli. Vous pouvez aussi constater que spécialistes et témoins se préoccupent activement et très diversement de reconstituer l'histoire de la Résistance et de la Déportation, tâche qu'il est d'autant plus urgent de mener à bien que le caractère clandestin de notre combat a fait qu'il n'existe que peu d'archives écrites et que les témoins, n'étant pas immortels, y tiennent donc une place nécessaire.

L'un des principaux événements que nous avions prévu pour 1984 est celui qui n'a pas encore eu lieu : la suite donnée à l'incarcération de Barbie à Montluc il y a un peu plus de deux ans. Nous avons alors joué notre rôle en votant une motion demandant que le procès à venir ne soit pas télévisé. Aucune décision gouvernementale n'a encore été publiée sur la façon dont les médias rendront compte des débats.

Auparavant nous aurons célébré le 40^e anniversaire de la libération des camps, le retour des survivants, des prisonniers de guerre, des S.T.O., celui de la capitulation de l'Allemagne nazie. Nous allons être abondamment pressentis pour témoigner et participer aux manifestations très nombreuses qui les marqueront. Je vous souhaite l'endurance et la santé dont nous aurons besoin !

En revanche, les anciens des Forces Françaises de l'Intérieur ne savent pas encore quelle place leur sera réservée au colloque international qu'organisent en mai prochain, sous le

haut patronage de M. Charles Hernu, ministre de la Défense, à Paris, l'Institut d'Histoire des conflits contemporains et les services historiques de l'Armée de Terre, de la Marine, de l'Armée de l'Air, sur le thème "Les armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale".

L'ouverture d'une partie des archives de Vichy, en particulier l'accès aux rapports des préfets sous l'Occupation, a permis à de nombreux spécialistes d'approfondir et d'affiner leurs études, de publier des ouvrages. Les séminaires de l'Institut d'Histoire du Temps présent rassemblent régulièrement, dans les domaines qui nous concernent, de jeunes historiens et des témoins, sur des travaux qui les prennent largement en compte. Le thème général de ces rencontres était pour 1983-84 "La Résistance", il est pour 1984-85 "Vichy et les Français".

Voix et Visages nous tient au courant de quelques livres significatifs au fur et à mesure de leurs parutions, à commencer par celui que l'A.D.I.R. a soutenu financièrement et auquel nos amies Koury et Anise ont largement pris part. Je passe la parole à Ariane qui vous en parlera mieux que moi, Anise étant trop souffrante pour être aujourd'hui avec nous.

Exposé d'Ariane Le Douaron

Le groupe de travail français qui a travaillé à la réalisation du livre *Les chambres à gaz, secret d'Etat* s'est aussi occupé de sa diffusion.

Avant de vous parler de cet important effort de diffusion auquel l'A.D.I.R. s'est largement associée, je voudrais tenter de le justifier.

Plusieurs d'entre vous se sont demandé en effet si la situation actuelle nécessitait vraiment un tel effort de la part des anciens déportés.

Helas ! Dans tous les pays, sur tous les continents, le nazisme survit ou renaît, périodiquement réalimenté par les crises économiques et sociales, par la situation démographique mondiale explosive, par les fanatismes sans cesse renaissants. Les doctrines de violence réveillent et flattent le vieux démon de domination qui sommeille dans chaque être, et elles se répandent comme traînée de poudre dès qu'un déséquilibre social leur ouvre une brèche. Qu'elles passent dans les structures de l'Etat, et voilà un pays entier soumis à l'arbitraire d'un homme ou d'un groupe.

Notre pays n'échappe pas à cette menace, et la campagne de négation de l'existence des chambres à gaz s'inscrit rigoureusement dans cette situation. Voici quelques informations à ce sujet :

En France, plusieurs professeurs de terminale ont, l'an dernier, consacré un cours entier à la présentation des mensonges de Faurisson, tandis que des universitaires les répétaient publiquement devant les tribunaux et dans des publications. Une maison d'édition se réclamant de l'ultra-gauche a publié livres, brochures, bulletins et tracts qui redisent inlassablement les mêmes mensonges.

Il existe aussi chez nous de nombreuses publications d'extrême-droite qui, désormais, ajoutent à leurs thèmes traditionnels la "bonne nouvelle" révélée par Faurisson : les nazis n'ont jamais gazé personne. Sur la couverture d'un de ces bulletins intitulé *Notre Europe* on voit en haut et à droite un petit aigle aux ailes déployées tenant dans ses serres un marteau et une épée... Sous l'aigle, en petites lettres, on lit : 524^e mois de captivité de Rudolf Hess. Et la grande illustration du corps de la page représente un

aigle terrassant un serpent à trois têtes nommé Démocratie.

En Alsace paraît depuis dix ans un mensuel appelé "La Nouvelle Voix d'Alsace-Lorraine". Il est écrit moitié en français et moitié en allemand. C'est une émanation de la revue nazie internationale, *Europe 2000* qui paraît en Belgique, en Allemagne, en Suisse et en France. Sur les huit pages du numéro de janvier 1985, deux sont consacrées à expliquer pourquoi il n'y a eu de chambres à gaz ni à Maidanek ni à Auschwitz... Dispersés à travers les colonnes du journal, de courts entrefilets sont autant de variations sur le même thème : "Hitler n'a jamais voulu la guerre".

En 1983, *La Nouvelle Voix d'Alsace-Lorraine* a publié en feuilleton sur 5 ou 6 numéros, une étude détaillée d'un professeur de l'Université de Lyon II — tirée d'un ouvrage allemand — sur ce qu'il a appelé "le drame d'Oradour". Selon lui, les S.S. ont fait l'impossible pour sauver la population. Si l'église a brûlé, c'est à cause des maquisards qui avaient caché des munitions dans le clocher.

Mais il y a plus subtil : dans son éditorial du 1^{er} février 1985 dans *Le Nouvel Observateur*, Jean Daniel nous apprenait un fait bien singulier : *Vous êtes en voiture, écrivit-il, vous ouvrez la radio : musique arabe. Juste au moment de passer à un autre poste, une voix vous retient. Timbre compassé et sentencieux. On va vous enseigner une vérité jusque-là étouffée. Vous êtes sur Radio Tiers Monde... Or, surprise, il n'est aucunement question de tiers monde. Pour célébrer, si l'on ose dire, le quarantième anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, on vous pose la question : les nazis ont-ils tué autant de gens qu'on le prétend, notamment autant de juifs?... Plus précisément, la voix, courtoise, impassible, s'interroge sur le fait de savoir si, au surplus, les victimes sont bien mortes dans des chambres à gaz. Elle dit, cette voix imperturbable, qu'il n'y a jamais eu de trace ni de preuve que la technique de l'asphyxie par gaz ait été employée.*

... Cette voix, vous l'avez reconnue, c'est celle de notre triste Faurisson, à qui des Arabes antisémites offrent une tribune. Radio Tiers Monde serait financée par des Libyens et dirigée par des maghrébins...

Jean Daniel renvoie alors ses lecteurs à l'information véritable : *On doit lire sur cette question*, écrit-il, *le livre définitif d'Eugène Kogon et Hermann Langbein*; *Les chambres à gaz, secret d'État* (Editions de Minuit). *Georges Hourdin a raison de dire dans La Croix que c'est le dernier mot sur la question*.

C'est en effet le but de notre livre : servir de référence. Dans une polémique récente avec un journal, Bernard Pivot a aussi cité notre livre comme une référence définitive. Et aux professeurs d'Histoire qui demandent de la documentation à ce sujet, l'Inspection d'histoire le leur recommande.

Disons encore deux mots de la situation dans d'autres pays :

En Suisse un petit bulletin néo-nazi de février 1985 donnait cette information : *La parution des Chambres à gaz, secret d'État, d'Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Rückerl, ouvrage réchauffant les thèses exterminationnistes réfutées depuis longtemps, a donné à la presse l'occasion de "remettre ça". Et on recommence à citer le journal falsifié de Hoess ; on parle des chambres à gaz comme d'une évidence, alors qu'il y a aucune preuve de leur existence.*

En Suisse, toujours, un bimensuel gratuit qui vit de la publicité et s'intitule *Bourse-Autos* vient d'écrire dans son numéro de janvier 1985 : *Les chambres à gaz ? Inventées de toutes pièces ! Ce petit journal qui tire à 20 000 exemplaires, se fait le champion de l'inégalité des races, etc.*

De Suisse encore nous sont parvenues des lettres anonymes antisémites et ordurières.

(A propos de lettres anonymes, une de nos camarades en a reçu une récemment, reprenant les ordures proférées par Rassinier en 1964. Oui, nous entrons de nouveau dans une période troublée, menaçante. Mais il ne faut surtout pas se frapper des lettres anonymes. Une seule consigne. Le silence. Nos adversaires cherchent la publicité. Il ne faut pas leur donner ce plaisir.)

En Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Australie, aux États-Unis, partout, les monuments néo-nazis sont présents. Ils rassemblent peu de monde, mais ils existent.

Une dernière nouvelle, inquiétante, nous arrive du Canada, de Toronto : une femme d'origine juive a assigné en justice pour "diffusion de fausse nouvelle" un fils de nazi allemand, Ernst Zündel, pour avoir répandu dans des publications et des tracts envoyés dans tout le Canada et dans plusieurs pays d'Europe qu'Hitler n'avait jamais gazé de juifs, que c'était une invention des sionistes, etc. Or qui le président du tribunal de Toronto appelle-t-il comme expert ? Le professeur Faurisson lui-même. Et comme le procureur faisait remarquer que M. Faurisson avait été condamné plusieurs fois par des tribunaux français à ce sujet, le président aurait renoncé à l'entendre sur les chambres à gaz mais le déclarait compétent sur le problème du génocide...

Un chimiste américain appelé devant ce tribunal a déclaré qu'il était impossible de gazer des êtres humains sans se gazer soi-même, qu'il était physiquement impossible de gazer un grand nombre d'êtres dans de grandes chambres étanches, etc.

Cette affaire de Toronto nous fait regretter une fois de plus que notre livre ne soit pas encore traduit en anglais, malgré nos efforts pour trouver un éditeur.

Mais il y a bien plus grave. Je veux parler de l'affaire Reder en Autriche où l'on a vu le gouvernement d'une démocratie faire un accueil officiel de bienvenue à un criminel de guerre nazi. Cela donne le vertige, car cela lève un voile sur la survie et la reconstitution de puissants réseaux de soutien au nazisme.

Devant tous ces phénomènes inquiétants, le Parlement européen vient de créer une *Commission d'enquête sur la montée du fascisme et du racisme en Europe*. Notre camarade Marijo Chombart de Lauwe, qui suit ces problèmes depuis de nombreuses années, y a été appelée comme expert le 30 janvier dernier.

Revenons maintenant au livre, *Les chambres à gaz, secret d'État*, qui représente notre contribution à la lutte contre la résurgence du nazisme.

Pour les multiples tâches qui ont été nécessaires à la rédaction, puis à la diffusion de notre ouvrage sur les chambres à gaz, le groupe des auteurs français a dû créer une association loi de 1901, *l'Association pour l'Étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste*, en abrégé ASSAG.

Il y a deux jours, on a annoncé à la Radio, qu'en Allemagne fédérale, un projet de loi permettrait, s'il était voté, d'ouvrir des poursuites contre les personnes qui nient l'existence des chambres à gaz.

A la sortie de sa version française en juillet 1984, les Editions de Minuit ont envoyé un exemplaire du livre à une centaine de journaux et hebdomadaires ou à des personnalités. L'ASSAG a complété ce service de presse en adressant l'ouvrage à une autre centaine de revues et de bulletins professionnels (enseignement) philosophiques et religieux, et à des personnalités. Le livre a recueilli de la sorte une critique abondante et sérieuse : 51 recensions ou présentations à la radio et à la TV pour l'instant, et nous attendons encore deux articles importants, dans la revue *L'Histoire*, en mai, et dans la *Revue de l'Association des Historiens et Géographes*, en mai également.

L'A.D.I.R., pour sa part a alerté spécialement la presse ancien combattants qui a largement répondu à son appel en publant des articles sur le livre.

L'ASSAG a fait aussi un gros effort du côté de l'Education Nationale. Grâce à l'ancien doyen de l'Inspection générale d'histoire, M. Louis François, ancien déporté, nous avons obtenu, de la plume d'un autre inspecteur d'histoire, une analyse du livre qui a été approuvée par la Commission des Livres du Centre national de Documentation pédagogique et reproduite dans la revue *"Les Livres"* du ministère. Notre livre a été aussi spécialement recommandé aux 130 Centres de Documentation pédagogiques, régionaux et départementaux, ce qui nous a permis de le signaler, par une circulaire, à tous les présidents de conseils généraux. Plusieurs d'entre eux ont déjà répondu, en nous remerciant de le leur avoir fait connaître et en nous en commandant jusqu'à 10 exemplaires à la fois. Deux d'entre eux, par contre, nous ont répondu plutôt séchement !

Concurremment, nous avons envoyé un prospectus du livre, avec la liste de ses auteurs français, à tous les établissements d'enseignement public de France et d'Andorre, soit 7 000 environ.

Pour l'enseignement privé, nous avons envoyé le prospectus à ses directions diocésaines et à ses 2 500 établissements d'enseignement, pendant que, de son côté, l'A.D.I.R. adressait une circulaire à tous les évêques de France, accompagnée du tract de *Voix et Visages*. Nous avons joint également les facultés de théologie protestante et orthodoxe et les établissements d'enseignement israélites.

Auparavant, nous avions envoyé le prospectus : — aux membres de l'Association des germanistes de l'Enseignement supérieur, — aux bibliothèques municipales de toute la France, — aux bibliothèques centrales de prêt, — aux bibliothèques universitaires, — aux bibliothèques des grandes écoles et du Parlement, — à de nombreux Centres de Documentation historique, — à tous les musées de la Résistance et de la Déportation, — aux Associations d'Anciens Combattants, — aux membres de la Société d'Histoire religieuse, — aux membres de la Société d'Histoire contemporaine, — enfin aux sociologues de toute la France.

Ces envois se sont échelonnés du 1^{er} septembre 1984 au 8 mars 1985 et ont représenté environ 15 000 enveloppes ! 15 000 adresses, 15 000 pliages de documents, 15 000 mises sous enveloppe, 15 000 collages des enveloppes ! Cela a signifié des heures et des heures de travail. Autour d'un noyau fidèle de 2 ou 3 camarades de l'A.D.I.R., d'autres camarades se sont jointes à nous

épisodiquement, ainsi que des voisins, des voisines, des amis, jeunes et vieux.

Il est difficile de mesurer dès maintenant l'impact d'un tel effort d'information. Mais les Editions de Minuit estiment que pour un livre aussi sévère et aussi spécialisé que le nôtre, le fait qu'on continue à l'acheter tous les jours, que déjà 4 000 exemplaires ont été vendus et qu'il ait fallu le réimprimer, indique que l'ouvrage semble "s'installer" dans ce pays comme nous le souhaitons. C'est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas de préface d'un écrivain connu, et que ses auteurs principaux, Kogon et Langbein ne sont pas connus en France. On a donc acheté ce livre pour son contenu.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, la LICRA a décerné un prix aux *Chambres à gaz, secret d'État*, le prix Bernard Lecache, qui sera remis solennellement aux auteurs français par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux Techniques de Communication le 21 mars. L'attribution de ce prix va constituer un des éléments publicitaires pour le lancement de l'édition de poche de l'édition allemande prévue pour l'automne 85.

Un dernier mot sur le nerf de la guerre, car il a bien fallu un peu d'argent pour faire face à cette vaste action d'information. Je dois dire tout de suite, avec émotion et reconnaissance, que la solidarité anciens combattants a joué à plein sur ce plan.

De septembre 1982 au 13 mars 1985 l'ASSAG a reçu un peu plus de 50 000 francs de subventions en provenance de 17 associations ou organismes, la part de l'A.D.I.R. entrant pour 14 % dans cette somme. L'aide de l'A.D.I.R. a pris aussi la forme d'une circulaire qu'elle a adressée aux journaux des milieux anciens combattants pour qu'ils parlent de notre livre, de la circulaire aux évêques, de l'éditions du tract de *Voix et Visages* dont l'ASSAG peut disposer gratuitement et enfin de vente militante de livres, à Paris et en province.

Le ministère des Anciens Combattants nous avait accordé une subvention de départ. Il vient de publier un article sur notre livre dans son bulletin de janvier. Et notre ministre M. Laurain a tenu à en signaler la parution aux 80 présidents d'Associations nationales qu'il a réunis le 15 janvier aux Invalides :

— l'Amicale d'Auschwitz nous a apporté une aide financière, un article dans son bulletin et des ventes de livres,
— l'Amicale de Ravensbrück de même,
— les Communautés européennes nous ont alloué une subvention de 3 000 écus,
— l'Amicale de Buchenwald-Dora nous a aidé par un article et une vente de livres à Saint-Denis,
— l'Amicale de Buna-Monowitz par une subvention et la vente des livres,
— l'A.N.A.C.R. par un article et une vente de livres à Cannes,
— l'Union des évadés de France par une subvention et un article,
— l'Amicale des anciens d'Eysses par une subvention et un article,
— l'Amicale des déportés juifs de France par une vente de livres,
— l'Association des médecins déportés par une vente de livres,
— l'Amicale du Struthof par une vente de livres,
— l'Association des Français Libres par une vente de livres,
— l'Amicale de Neuengamme également,
— la F.N.D.I.R. par un article et la vente de livres,
— la F.N.D.I.R.P. par deux grands articles qui nous ont ouvert de nombreuses portes, par la

distribution de 5 000 prospectus et des ventes militantes,

— le Fonds social juif unifié par une importante subvention,
— les Gueules cassées de même,
— l'Amicale de Mauthausen nous a accordé une aide financière substantielle ; elle a publié deux articles sur le livre et fait d'importantes ventes militantes,
— l'Amicale d'Oranienburg nous a aussi envoyé une subvention, a publié un article et nous a acheté des livres,
— enfin, les Anciens de Montluc, Résistance-Fer et l'Association des familles de fusillés nous ont aidés financièrement.

Sur les quelque 4 000 livres vendus à ce jour, 1 500 l'ont été par nos camarades anciens déportés. Et l'on prévoit encore des ventes : pour le 26 avril à Blois, le 4 mai à Saint-Malo, un jour de mai non encore fixé à Bordeaux, et en septembre dans le Jura. Il faut souligner que les Editions de Minuit nous ont apporté une aide déterminante, non seulement en prenant le risque de publier un livre sur un sujet pareil, mais en serrant le prix au maximum.

Si importante et sympathique qu'ait été l'aide de toutes ces associations amies, nous ne nous en serions pas tiré sans l'aide individuelle et généreuse de camarades qui sont venus à notre secours à un moment critique. Leur appont s'est monté à 30 000 F. Cela nous a sauvés.

Nous les remercions tous et de tout cœur, comme nous remercions toutes les camarades qui, à un moment ou à un autre nous ont donné un coup de main. Comme c'était sympathique de recevoir un jour une réponse de Bretagne, par retour de courrier, finissant par ces mots : "Et puis n'hésitez pas à me demander autre chose, je suis toujours... "verfügbar" !

"Verfügbar" ! Si nous sommes toutes ici rassemblées, c'est que nous sommes toujours "disponibles"...

Cet effort de diffusion est l'occasion d'un dialogue avec beaucoup de gens variés à travers toute la France. Tous les jours arrivent des commandes et des demandes de documentation au siège de l'ASSAG.

J'ajoute qu'Anise a consacré, plusieurs années, toutes ses forces à la réalisation de l'édition française et à l'organisation de la diffusion du livre, avec l'intelligence, la méthode, la ténacité que vous lui connaissez, et surtout cette passion de la vérité que nous partageons toutes avec elle.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : "Nous pouvons remercier Ariane d'avoir si bien lu ce remarquable rapport fait par Anise, qu'elle seconde d'ailleurs dans toute cette action — ce qu'elle ne nous a naturellement pas dit.

"Comme vous avez pu le constater, la participation de l'A.D.I.R. au livre *Les chambres à gaz secret d'État* a été importante, d'abord pour sa rédaction à laquelle Germaine Tillion et Anise Postel-Vinay ont contribué, rédigeant notamment tout le chapitre sur la chambre à gaz de Ravensbrück. Puis pour sa diffusion, et je souhaite que dans ce domaine votre ardeur — déjà grande ! — soit encore augmentée. C'est notre devoir. Les falsificateurs de l'Histoire nous ont montré la nécessité de donner un ouvrage de référence historique indiscutable. Aucun historien véritable ne peut récuser *Les chambres à gaz secret d'État*. A nous de le faire savoir.

Nous poserons les questions sur le rapport moral et le rapport financier en même temps. Mais d'abord nous lire allons le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER (Exercice 1984)

Le budget de l'A.D.I.R., pour l'exercice 1984, est de 520 398,77 F, en hausse de 6,6 %, soit de 31 690,57 F sur celui de 1983.

LES DÉPENSES

Nous distinguons :

- I. — Les dépenses "réelles"
- II. — Les mouvements de fonds

I. — LES DÉPENSES "RÉELLES": 345 411,37 F

Elles comprennent :

- 1) l'aide sociale,
- 2) les frais de fonctionnement,
- 3) le bulletin *Voix et Visages*,
- 4) les traitements et charges sociales.

Entrons dans les détails :

1) l'aide sociale : 89 413,40 F

Elle a augmenté de 9,6 %

Elle correspond à :

— Un prêt de 5 000 F (il n'y en avait pas eu l'an dernier)

— Et surtout à des dons : 84 413,40 F. Ils ont été majorés de 10 à 15 %. Ce sont :

a) Les pensions : 34 813 F que nous versons chaque mois ou chaque trimestre à celles dont les ressources sont très insuffisantes. Le montant varie selon les besoins de chacune. Elles sont versées à vie.

Deux bénéficiaires sont décédées cette année.

b) *Les dons saisonniers* : 29 000 F attribués l'été ou l'hiver, ou été et hiver, pour apporter un peu d'aisance à de petits budgets.

Là aussi, nous tenons largement compte de l'augmentation du coût de la vie.

c) *Les dons exceptionnels* : 8 000 F.

Nous avons pris en charge une partie des frais de la stèle funéraire élevée sur la tombe d'une camarade que nous avions aidée régulièrement jusqu'à sa mort. Nous avons aussi participé, avec d'autres associations, à la réparation de la chapelle de la sépulture d'une autre camarade qui était une ancienne déléguée.

d) *Les cadeaux de Noël* : 12 600 F.

Envoi de chocolats 5 300 F.

Envoi de fleurs 7 300 F.

Ces "cadeaux surprises" sont destinés à nos malades, à nos grandes aînées, qui ne peuvent plus sortir, et aux isolées, pour leur dire que nous pensons à elles en cette période de fête.

Ce sont nos déléguées qui nous envoient les listes de leurs adhérentes susceptibles d'en être bénéficiaires.

Nous savons, par leurs lettres de remerciements, qu'elles y sont très sensibles.

2) *Les frais de fonctionnement* : 76 283,88 F soit 9 719 F de moins.

Ils correspondent aux :

a) frais généraux à proprement parler,

- b) dépenses diverses,
- c) ristournes aux sections,
- d) frais d'assemblée générale.

Voyons successivement :

- a) *Les frais généraux à proprement parler :* 34 440,64 F.

Ils sont étonnamment stables. Ce sont : le loyer et les charges, les assurances, les frais de poste, téléphone, fournitures de bureau, entretien, taxe d'habitation, frais de voyage, frais bancaires...

- b) *Les dépenses diverses :* 12 180,65 F.

Comme notre participation au Prix de la Résistance 2 254 F, au fonctionnement de l'association pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste 2 500 F, qui s'ajoutent aux 5 930 F versés en 1983.

Participation encore à diverses cérémonies, cotisations, subvention à la bibliothèque de l'A.D.I.R. portée à 1 000 F.

- c) *Ristournes aux sections :* 16 886,00 F.

Nos déléguées reçoivent la moitié du montant des cotisations, ainsi que la moitié des majorations versées par leurs membres.

Si certaines sections sont très importantes, comme celle de Paris, d'autres n'ont que peu d'adhérentes et, de ce fait, une caisse peu remplie. Elles peuvent toujours s'adresser à nous pour les aider, par l'envoi de livres pour le Prix de la Résistance par exemple :

- d) *Frais d'assemblée générale :* 12 776,59 F.

Nous avons payé le solde dû en 1984 soit 11 776,59 F et versé un acompte pour 1985 de 1 000 F.

- 3) *Voix et Visages :* 92 556,23 F.

En forte augmentation de 43 014,48 F. Mais il faut dire qu'une facture de 12 000 F payée en janvier 1984 était imputable à l'année précédente.

Les frais de montage et de composition augmentent vraiment beaucoup. De toutes façons, le bulletin est indispensable à notre action. Sa qualité contribue énormément au rayonnement de l'A.D.I.R.

- 4) *Les traitements et charges sociales :* 87 157,86 F. En progression de 13 %.

Ce sont d'abord les traitements bruts — 60 162,86 F — de Mlle Messéan à temps partiel et de Mme Robin à mi-temps.

Le reste représente les indemnités de transport, la taxe forfaitaire sur les salaires, les charges sociales, auxquelles s'est ajoutée, cette année, une cotisation de 10 % de solidarité en faveur du chômage.

II. — LES MOUVEMENTS DE FONDS : 160 077,37 F.

Ce sont :

1) Les avances et remboursements divers 56 077,37 pour des dîners d'assemblée générale, un don à transmettre, l'achat de livres à revendre, etc.

2) Virement de fonds de caisse et C.C.P. à la banque 104 000 F. Ajoutons le *solde de caisse* au 31-01-85 — 14 910,03 F en espèces, à la banque et aux C.C.P.

LES RECETTES

I. — LES RECETTES "RÉELLES" : 316 086,43 F.

Ce sont :

- 1) les cotisations,
- 2) les dons,

Compte rendu financier au 31 décembre 1984

RECETTES

Report solde au 31.12.1983	50 394,96
<i>Cotisations</i>	57 198,85
<i>Dons</i>	
Amis américains de l'A.D.I.R.	55 000,00
Amis A.D.I.R. France	46 460,00
Fonds de solidarité	32 700,00
RAF Escaping Society	11 267,54
Dons divers	1 710,00
Legs Mme Paule Bernard	18 014,49
Droits d'auteur	498,40
	<u>165 650,43</u>
<i>Subventions</i>	
O.N.C. (solde 1983)	4 200,00
O.N.C. (acompte 1984)	2 800,00
Conseil de Paris 1984	20 700,00
Conseil des Hauts-de-Seine (1984)	2 190,00
Ministère A.C. subv. except.	5 000,00
	<u>34 890,00</u>
<i>Recettes diverses</i>	
Intérêts des valeurs	55 697,15
Avances et remb. divers	49 917,38
Virt. de CCP à banque	104 000,00
	<u>209 614,53</u>
<i>Remboursement de prêts</i>	
	<u>2 650,00</u>
	<u>520 398,77</u>
<i>Portefeuille</i>	
55 emprunts d'Etat 7 % janvier 73	462 000,00
30 emprunts d'Etat 8,80 % mai 77	36 391,20
Bons du Trésor	1 000,00
20 E.D.F. 16,90 % mars 1982	130 393,00
	<u>629 784,20</u>
DEPENSES	
<i>Aide sociale</i>	89 413,40
Dons	84 413,40
Prêts	5 000,00
<i>Frais généraux</i>	
Loyer	1 000,00
Charges et assurances	5 090,77
Fournitures de bureau	8 788,38
Frais de poste	7 346,45
Téléphone	6 530,40
Entretien	949,25
Taxe d'habitation	1 140,00
Frais garde titres et bancaire	1 295,59
Pourboires et divers	1 318,00
Frais de déplacement	638,00
Documentation	343,80
	<u>34 440,64</u>
<i>Dépenses diverses</i>	<u>12 180,65</u>
<i>Ristournes sections</i>	<u>16 886,00</u>
<i>Assemblée générale</i>	
1984	11 776,59
1985	1 000,00
	<u>12 776,59</u>
<i>Bulletin "Voix et Visages"</i>	<u>92 556,23</u>
<i>Avances et remb. divers</i>	
Mouvements de fonds divers	56 077,37
Virt CCP et caisse à banque	104 000,00
	<u>160 077,37</u>
<i>Trait. et charges sociales</i>	<u>87 157,86</u>
<i>En caisse au 31.12.1984</i>	
Espèces	2 000,11
Banque	5 905,94
C.C.P.	18 815,86
	<u>14 910,03 (1)</u>
	<u>520 398,77</u>

(1) Pour mémoire - ce total comprend une somme de 10 000 F versée à titre d'avance pour règlement de frais d'obsèques.

- 3) les subventions,
- 4) les intérêts des valeurs,
- 5) le remboursement de prêts.

1) *Les cotisations* : 57 198 F en hausse de 6 000 F.

Je rappelle que le montant des cotisations est toujours de 50 F, ce qui est peu et ne couvre pas, et de loin, les frais de fabrication du bulletin par exemple ; or, nous l'envoyons à toutes.

Beaucoup de camarades en sont conscientes et majorent leur cotisation pour alimenter le fonds de solidarité. Mais il semble qu'il y ait un certain nombre de négligentes !...

- 2) *Les dons* : 165 650,43 F.

Ils ont augmenté de 10 % soit 14 012 F.

C'est une année faste. Nous en reparlerons plus loin. Ils proviennent :

- des Amis américains de l'A.D.I.R. 55 000 F
- des Amis de l'A.D.I.R. France 46 460 F
- du fonds de solidarité 51 214 F
- des dons divers, de personnes 12 977 F extérieures à l'A.D.I.R., parmi lesquels la RAF Escaping Society 11 267 F

- 3) *Les subventions* : 34 890 F.

- O.N.A.C. solde 1983 4 200 F
- O.N.A.C. acompte 1984 2 800 F
- Conseil de Paris 20 700 F
- Conseil des Hauts-de-Seine 2 190 F
- Subvention exceptionnelle du ministère des Anciens Combattants 5 000 F (celle de 1983 avait été de 8 000 F).

Nous remercions beaucoup nos organismes de tutelle du soutien qu'ils nous apportent.

4) *Intérêts des valeurs* : 55 697 F, ce qui représente un gain de 2 200 F pour 1984.

5) *Remboursement de prêt* : 2 650 F. Notons qu'il reste encore 13 580 F qui correspondent à 8 prêts non remboursés depuis 1976.

II. — LES MOUVEMENTS DE FONDS

Nous passerons rapidement sur la deuxième partie des recettes.

- Les mouvements de fonds* : 153 917 F.

a) *Avances et remboursements divers* : 49 917 F qui concernent des ventes de livres, un don reçu pour être retransmis, des repas d'assemblée générale remboursés et quelques recettes diverses.

Un virement de fonds de 104 000 F dans le sens C.C.P. à la Banque.

Ajoutons le *report de caisse* au 31-12-1983 soit 50 394,96 F.

Portefeuille : 629 784,20 F en baisse de 10 %.

Sa composition en emprunts d'État et E.D.F. est inchangée. Hélas ! son évaluation au 31-12-1984 a eu lieu à la baisse, d'où diminution par rapport à 1983 où l'évaluation était à la hausse de 6 %, soit 69 150 F.

Pour résumer : Le budget 1984 a été exécuté en équilibre, sans avoir eu besoin de toucher à la réserve que représente notre portefeuille.

En conclusion, quelques remarques :

- Ce budget est le plus important que nous avons eu à gérer.
- A l'augmentation des dépenses a correspondu l'augmentation des recettes et surtout des dons.
- J'ai plaisir à rappeler que ceux-ci se sont élevés à 165 650 F. Ils représentent plus de la

moitié des recettes réelles. C'est dire combien ils nous sont indispensables.

Nous dépendons de la générosité et de la fidélité de nos donateurs. Ils ne nous ont jamais manqué jusqu'à ce jour et nous ne pourrons jamais leur en être assez reconnaissantes.

Les principaux dons sont, cette année, au nombre de trois : les deux premiers, vous les connaissez bien — les Amis américains de l'A.D.I.R., 55 000 F et les Amis de l'A.D.I.R. France 46 460 F. Quant au troisième, c'est le fonds de solidarité : 51 214 F. Il est constitué exclusivement par toutes celles d'entre nous qui font des dons, d'un montant très divers, certains ont été particulièrement élevés cette année, comme le legs de 18 000 F d'une camarade.

Cette rubrique, ouverte il y a 22 ans, ne représentait qu'une maigre rivière, elle est devenue un beau fleuve nourricier. C'est bien une preuve de la vitalité et de la qualité des liens qui unissent les membres de la grande famille de l'A.D.I.R.

Merci à toutes et à tous.

GENEVIEË ANTHONIOZ : "Merci Paulette pour ce rapport financier qui est plein d'espérance. Il va nous permettre de continuer tout ce que nous avons essayé de faire jusqu'à présent, y compris d'aider encore davantage l'ASSAG. Maintenant je voudrais demander aux deux commissaires aux comptes Henriette Sens et Danielle Desclaux-Boéri, de lire leur rapport. Nous verrons après si vous voulez bien les réélire."

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Exercice 1984)

En exécution de la mission, que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre Association pour l'année 1984.

Il appartiendra à notre Trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'Association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre Association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibles en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties de pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé, que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

GENEVIEË ANTHONIOZ : "Merci Henriette. Vous pouvez donc, grâce au rapport de nos

camarades, être tranquilles sur la régularité de notre gestion. Voulez-vous accepter de les réélire ?

"Il y aura beaucoup de questions diverses après. Dans les rapports beaucoup de questions ont été abordées, surtout dans le rapport moral — mais il peut y avoir aussi des questions sur le rapport financier.

"Avant de voter, vous avez droit à des éclaircissements ou à des précisions. Y a-t-il des questions sur ces rapports ?

"Il n'y a pas de questions. Vous êtes suffisamment éclairées. Dans ces conditions, si vous le voulez bien, nous allons d'abord voter le rapport moral à main levée. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

"Passons au rapport financier. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?"

Les deux rapports sont votés à l'unanimité.

"Je vais vous lire les résultats du vote puisque nous les avons maintenant :

"Il y avait 440 votants. Je regrette que ce ne soit pas plus important. Il pourrait y avoir davantage de procurations, mais c'est tout de même une proportion honorable. Tous les membres sortants rééligibles ont été réélus : Maguy Degeorge, Gabrielle Ferrières, Christiane Rème, Maguy Saunier.

"Les candidates nouvelles sont toutes les trois élues : Yvette Farnoux, Jacqueline Fleury, Cécile Troller. Il y a eu quelques voix pour Henriette Sens, André Astier et Jacqueline Rameil. Et un bulletin nul.

"Nos sept camarades sont, pour quatre d'entre elles réélues, quant aux trois autres, elles font partie maintenant du conseil d'administration.

"Avant de donner la parole à notre cher invité, nous allons écouter celles qui désirent intervenir, mais auparavant notre amie le Dr Joanna Penson voudrait nous dire quelques mots.

JOANNA PENSON : "Permettez-moi, avant de prendre la parole, de remercier votre présidente, ma chère Geneviève, et mon amie Anise Postel-Vinay qui m'ont permis de vivre cette extraordinaire ambiance de votre quarantième anniversaire. Chères amies, je vous salue au nom des Polonaises de Ravensbrück. Je suis heureuse d'être aujourd'hui avec vous, dans cette capitale du monde libre, dans l'admirable Paris.

"J'étais très émue de pouvoir assister avec vous, hier, aux cérémonies de ce deuil de Ravensbrück qui reste en nous pendant toute notre vie, dans cette amitié fidèle qui est immortelle pour toutes celles qui savent bien que la solidarité avec les autres doit être la devise de la vie.

"Malheureusement chez nous, en Pologne, la vie n'a jamais cessé d'être dure et difficile depuis la guerre. Vous l'avez compris : l'aide que vous nous avez apportée avec votre "Noël pour la Pologne" nous a été aussi précieuse matériellement que moralement, et votre présence parmi nous nous était très chère.

"Je vous remercie au nom des Polonais et vous prie de ne pas nous oublier.

"Les anciens déportés et internés des camps de concentration comprennent comme personne d'autre les mots de la messe d'hier et les paroles de Mgr Lustiger, que c'est seulement la Vérité, l'Amour et la Liberté qui peuvent faire de ce monde, pour les générations qui viennent, un monde où il n'y aurait pas d'assassins et pas de victimes."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Est-ce que je puis vous dire, en remerciant Joanna pour son message si chaleureux et si juste, qu'elle vient d'être grand-mère pour la première fois et que nous nous réjouissons avec elle de la naissance du petit Pierre-Jakobs ?

"Chères amies, maintenant à vous de parler.

GINETTE VINCENT, déléguée de Gironde : "J'ai entendu dire que dans certaines régions les enseignants voulaient corriger seuls les devoirs des élèves. Alors je pense que cela ne correspond pas du tout au sens du Prix de la Résistance."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Pas du tout. Pour ce prix, comme l'a très bien dit Jacqueline Fleury, nous demandons que les jeunes soient informés sur la Résistance et la déportation. Nous ne sommes pas professeurs d'orthographe, par exemple, et ça c'est une déviation de certains enseignants qui veulent reprendre les choses en main et faire de ce concours une composition de français. Ce n'est pas cela du tout. Il faut en référer aux inspecteurs d'Académie qui en sont chargés, n'est-ce pas Jacqueline ?

JACQUELINE FLEURY : "Les déléguées de l'A.D.I.R. sont tout à fait concernées, car ce sont elles qui sont mises au courant par le jury départemental."

VIOLETTE MAURICE : "Chez nous, cela se fait. Moi-même j'avais demandé à un professeur d'être également présent car, nous ne sommes pas toujours capables de nous déterminer à quelque demi ou quart de point près. J'ai l'impression qu'un professeur d'Histoire — je ne dis pas n'importe quel professeur — pourrait se trouver dans le jury et que ce serait une bonne chose."

GINETTE VINCENT : "Il y en a dans tous les jurys, mais c'est le fonds qui compte et non les fautes d'orthographe, le style, etc. La différence n'est pas là, la différence c'est ce que l'enfant a bien compris et a bien su rendre dans sa copie."

THÉRÈSE BOUDIER : "En province, les radios peuvent servir à faire connaître la Résistance. Personnellement, l'an passé, j'ai été interviewée deux fois par deux radios locales. Je ne sais pas si elles ont beaucoup d'auditeurs, mais si peu que ce soit ce n'est pas à négliger. Quelquefois, quand elles n'ont pas les disques voulus (vous savez qu'elles passent des disques entre-temps, assez lamentables souvent) on peut obtenir qu'elles glissent le *Chant des marais*, le *Chant des partisans* ou le chant de Jean Ferrat. C'est ce que j'ai fait, j'ai pu choisir mes disques."

HÉLÈNE RIVAL : "Comment avez-vous pu obtenir le nombre exact des fusillés ou des hommes et femmes qui sont passés à Romainville ?"

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Je vous remercie de me poser cette question et je suis très heureuse d'y répondre. Il existe un registre de Romainville, un registre allemand dont l'original est à la Bibliothèque nationale et dont une photocopie, d'ailleurs en très mauvais état, se trouve dans les services du ministère des Anciens Combattants au Val-de-Fontenay. Alors, nous avons demandé à notre camarade Serge Choumoff de l'Amicale de Mauthausen, qui participe activement avec Anise à l'ASSAG, de bien vouloir étudier ce registre. Il avait écrit un article très intéressant pour *Voix et Visages* sur les otages de Romainville et il parle couramment l'allemand.

"Il a passé une dizaine de jours au Val-de-Fontenay, du matin au soir, car le registre était quasi illisible, avec des caractères gothiques très difficiles à déchiffrer ; il fallait faire des vérifications à l'aide des dossiers du ministère des Anciens Combattants. Et c'est ainsi que nous

sommes parvenus au chiffre de 149 fusillés. Puis il a trouvé en extremis les dossiers de trois fusillés qui étaient venus du Dépôt, livrés, hélas ! par la police de Vichy et qui ont passé leur dernière nuit au fort de Romainville, mais qui n'avaient pas été immatriculés dans le fort même.

"Quant au chiffre des déportés, il est absolument exact, car on a relevé tous les convois — on aurait même pu en donner le détail, mais ce n'était pas possible sur une plaque. A ce propos, je souhaite dire aussi que nous avons trouvé une aide réelle au ministère des Anciens Combattants. M. Jean Laurain nous a donné immédiatement les autorisations nécessaires, et le service des Archives a été plein de gentillesse et de bonne volonté. Je le dis d'autant plus volontiers qu'on leur a quelquefois fait des reproches. Ils travaillent dans des conditions difficiles : d'abord ils ont déménagé, puis ils n'ont pas de place pour les chercheurs. Ce serait très utile de demander au ministre — on peut le faire en assemblée générale — qu'un local, qui n'a pas besoin d'être immense, leur soit réservé quand il s'agit naturellement de chercheurs sérieux, comme c'était le cas pour Serge Choumoff, qui a travaillé dans de mauvaises conditions, il faut le dire, tout en remerciant le ministère de nous avoir beaucoup aidées.

"D'autres questions ?

MARIANNE MOEGLIN : "Ce n'est pas une question, mais quelque chose qui me tracasse. Vous savez bien que par deux fois le monument de la Résistance de Thann a été dynamité. Ces messieurs, ont été arrêtés, mais malheureusement — et c'est là que je veux en venir — l'un d'entre eux s'est présenté la semaine dernière pour le poste de conseiller général. Et personne n'a pu rien faire !"

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Il a été élu ou pas ?"

MARIANNE MOEGLIN : "Non, mais il a quand même eu 97 voix ! Est-ce qu'on ne peut rien faire contre ces gens-là ?"

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Nous sommes heureusement en démocratie, mais cela nous rend impuissants. Ce qui est dommage, c'est que ce nazi n'a pas été condamné assez lourdement car il n'aurait pu alors se présenter."

MARI-JO CHOMBART de LAUWE : "Je voudrais seulement vous dire que ce personnage, qui est un certain Woerli, appartient au groupe dont Ariane parlait tout à l'heure : *La Nouvelle Voix d'Alsace-Lorraine*, dont le siège est à Mulhouse. Sous prétexte d'autonomisme, ce groupe est en réalité un groupe néo-nazi, responsable des attentats contre le monument de Turenne, contre la Croix de Lorraine de Thann et contre deux incendies au musée du Struthof. Les auteurs ont été arrêtés, jugés, etc., et on a trouvé la liaison. Le fournisseur d'armes appartenait à un groupe néo-nazi bien répertorié. J'ai les minutes du procès si vous voulez les consulter. Tout à l'heure on parlait également de *Notre Europe*, une organisation dissoute qui imprime *Unser Europa*, organe néo-nazi allemand. La situation de ce Woerli pourrait faire l'objet d'une question écrite à l'Assemblée."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Ne pouvons-nous pas nous adresser au ministre de la Justice, au garde des sceaux ?"

MARI-JO CHOMBART de LAUWE : "Justement !"

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Ce que nous souhaitons ardemment chaque fois qu'il y a un délit réel, par exemple la destruction d'un monument, que les juges tiennent compte de ce contexte. Parce que ce n'est pas la même chose qu'un

jeune idiot démolisse ou abîme un monument par bêtise ou que les auteurs en soient des gens vraiment déterminés à réhabiliter le nazisme. Ça n'a rien à voir."

MARI-JO CHOMBART de LAUWE : "Je ne me rappelle plus si c'est au ministre de l'Intérieur ou au ministre de la Justice que la question écrite à été posée et d'où vient la réponse. J'ai le texte ici. Ce peut être un modèle d'intervention pour nos associations."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "Alors je vous demande, mes caramardes, de soutenir nos efforts moralement et de ne pas manquer d'alerter vos députés sur ces problèmes."

"Je sais que notre camarade Paulette Redouté, déléguée-adjointe de Bretagne, nous a apporté un de ces bulletins de propagande nazie qui venaient de Normandie."

GERMAINE THUEUX, déléguée de Bretagne : "Paulette a ramené en effet hier et avant-hier de nouveaux tracts provenant du mouvement néo-nazi de Caen et qui sont des appels à s'inscrire à ce mouvement. Ils répètent tout ce que raconte Faurisson."

ODETTE GIRODROUX-LAVIGNE : "La question que je pose est beaucoup plus terre-à-terre. On parle toujours de la réversion des pensions pour les veuves de déportés, mais qu'en est-il des veufs de déportées ? Où est l'égalité des sexes ?"

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "J'avoue que nous ne sommes pas très compétentes parce que nous ne faisons pas partie de ce groupe, et pour cause. Nous avons longtemps aidé quelques pauvres parents dont les filles étaient mortes, comme le père de Madeleine et de Germaine Tambour, mais ils ont disparu depuis."

ODETTE GIRODROUX-LAVIGNE : "Mais là il s'agit des maris."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : "On peut poser la question. Je ne sais pas si quelqu'un peut y répondre."

"A propos de ce que nous avons dit tout à l'heure, peut-être ignorez-vous que le gouvernement vient de faire un projet de loi pour que la mention "mort en déportation" soit portée sur l'acte de décès de toute personne ayant fait l'objet d'une mesure d'incarcération ou de transfert dans une prison ou un camp, même si elle est morte au cours de ce transfert. Ceci concerne en particulier les déportés qui ont fait partie d'un convoi sans qu'on ait eu de leurs nouvelles après la date de leur départ. Ainsi serait rétablie dans les actes d'état-civil la réalité des faits, puisqu'elle est aujourd'hui malheureusement contestée."

YVETTE FARNOUX : "J'ai, il y a deux ou trois ans, fait une demande au ministère concernant la question posée par notre amie, celle des pensions de veufs de guerre, des pensions de réversion. Il m'a été répondu que c'était en cours, qu'on y pensait sérieusement. Il faudrait peut-être suivre cette affaire-là. Il s'agit des pensions de réversion versées aux veuves d'invalides, et l'on ne voit pas pourquoi elles ne seraient pas versées aux veufs qui, dans certains cas, sont dans la totale incapacité de subvenir à leurs besoins. La question a été posée. On m'a dit qu'on suivait le dossier. Je n'en ai plus jamais entendu parler. C'est peut-être à reprendre."

"Deuxième question que je voulais poser. C'est au sujet de *Les chambres à gaz secret d'État*. Vous avez dit que vous n'aviez pas encore trouvé d'éditeur américain. C'est peut-être quelque chose dont on peut s'occuper sérieusement avec les Amis de l'A.D.I.R. Moi je propose de le faire très volontiers puisque je

vais souvent aux Etats-Unis. Il pourrait y avoir des débouchés importants en Amérique du Nord, puis au Canada, qui pourraient atteindre 4 000 exemplaires et au-delà."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ: "Je te remercie, Yvette. Nous retenons ta proposition et Ariane va la communiquer à Anise."

"Il y avait encore une question. Après quoi nous donnerons la parole à Maurice Schumann."

LILY de GERLACHE: "Je voudrais apporter de Belgique — étant Belge — un message de remerciements et de félicitations pour le livre *Les chambres à gaz secret d'État*. Nous venons vraiment d'être bombardés par une nouvelle presse à cause de l'ouvrage de Faurisson qui prétend que le *Journal d'Anne Frank* a été falsifié. Alors, comme c'est un ouvrage en langue néerlandaise, il a un gros impact en Belgique chez la population de langue néerlandaise, donc dans une partie de la Belgique."

"Un journal quotidien présente le travail de Faurisson sur le *Journal d'Anne Frank* d'une façon qui, malgré tout, n'est pas nette. C'est trop flou."

"Je pense que le remarquable ouvrage *Les chambres à gaz...* arrive à un moment extraordinaire pour pouvoir lutter contre cette invasion sourde et très grave pour notre pays.

Aussi nous allons le diffuser, je peux vous le promettre, avec cœur et avec tous les moyens dont nous disposerons. Merci pour cet important travail."

MICHÈLE SIMON: "Je voulais juste dire que les personnes disparues en France sont notées généralement : "Mort à Fresnes", même si elles n'ont pas été à Fresnes. Mon mari n'a jamais mis les pieds à Fresnes. Il est mort on ne sait où et on a mis "mort à Fresnes"."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ: "Alors ça, ce sera corrigé sur les registres d'état-civil."

FERNANDE PERROT: "A l'heure actuelle, c'est la mention "mort pour la France" qui est inscrite à l'état-civil."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ: "C'est différent. "Mort en déportation" indiquera le lieu du décès."

Une camarade signale qu'un devoir a été donné à des enfants sur le *Journal d'Anne Frank* et que le professeur a indiqué que ce livre n'était pas exact et que le père d'Anne Frank avait ajouté de son cru.

ANNICK BURGARD: "Je vous signale qu'à l'intérieur de la Direction des statuts de l'information historique, il y a un comité de vigilance qui répond à toutes les lettres de protestations, au sujet des émissions, des ouvrages, des

interventions, et que plus le ministère recevra de protestations, plus il aura de force auprès des personnes concernées."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ: "Alors il faut adresser vos lettres au ministère des Anciens Combattants, à l'attention de la Délégation à l'information historique, 37, rue de Bellechasse, 75007 Paris, ou à Annick Burgard qui est membre de l'A.D.I.R. et travaille à la délégation en question."

GENEVIÈVE ANTHONIOZ: "J'ai maintenant la joie de vous annoncer notre invité. On ne présente pas Maurice Schumann ! Qui d'entre nous pourrait oublier la voix qui portait à la radio de Londres la parole de la France libre ? Et qui pourrait mieux, quarante-cinq ans plus tard, dire ce qu'ont été les raisons de notre engagement et sa portée dans l'histoire ?"

"Cher Maurice, je voudrais cependant rappeler qui nous sommes. Des femmes résistantes, c'est-à-dire qui ont fait un choix. Les conséquences de ce choix, vous les connaissez. L'épreuve de la captivité nous a fait mesurer mieux que quiconque ce qu'était la doctrine nationale-socialiste, ce qu'aurait été pour tous les peuples asservis par les nazis la condition des vaincus. C'est ce dont nous devons encore aujourd'hui témoigner. Il n'y a jamais de démobilisation en ce qui concerne les droits de l'homme."

Exposé de Maurice Schumann

A ce moment, une fâcheuse interruption dans l'enregistrement des paroles prononcées à l'assemblée nous prive des termes exacts dans lesquels Maurice Schumann nous rapporte la conversation qu'il eut avec le général de Gaulle le 30 juin, peu après son arrivée à Londres.

"Si l'armée allemande n'est pas à Londres, lui dit en substance le général, elle n'y viendra jamais. L'alliance germano-russe, basée sur la méfiance et dont le seul but était d'abattre la France et la Grande-Bretagne, ne tardera pas à se dégrader. Libérée du front occidental par la défaite rapide de la France — et bien que l'Angleterre refuse de négocier — la machine de guerre allemande se retournera tôt ou tard contre la Russie.

"Le Japon, allié de l'Axe, ne pourra pas, malgré ses réticences, rester passif. Pour défendre et même étendre son domaine dans le Pacifique, il viendra menacer celui des Etats-Unis. Dès lors, l'entrée en guerre de l'Amérique — favorisée par la réélection probable du président Roosevelt — deviendra inévitable. Elle assurera la défaite d'Hitler. Et le but, le seul but de la Résistance est de faire en sorte que la France soit présente à la table des vainqueurs."

Ce but, elle l'a atteint. Peu importe de savoir si certaines d'entre nous sont entrées dans la Résistance par goût de l'aventure, de l'évasion, ou par le désir d'échapper au train-train de la vie quotidienne. "En tous cas, souligne Maurice Schumann, c'était un acte plein de périls, un acte héroïque, on peut vous le dire et vous en rendre hommage, mais c'était un acte éminemment raisonnable."

"J'ai écrit il y a quelques années, poursuit l'orateur, un livre intitulé *Un certain 18 juin* qui retrace l'histoire du 18 juin partout dans le monde. On pourrait lui donner comme sous-titre — c'est d'ailleurs ce qu'on va faire à la faveur d'une réédition — *Le 18 juin des autres*.

"Le 18 juin, c'est aussi le jour où Mussolini, quittant Hitler à Munich après plusieurs heures de conversation et s'apercevant qu'Hitler n'a aucun plan en vue de l'invasion des îles

britanniques, dit au comte Ciano (qui sera fusillé, vous le savez, par son beau-père avant la fin de la guerre), qui le consigne le même soir dans son journal politique : "Je viens de percevoir dans le peuple allemand les premiers germes de la défaite."

"Le 18 juin 1940, c'est aussi le jour où Roosevelt fait entrer dans son gouvernement deux adversaires politiques : Knox, auquel il confiera le ministère de la Marine, et Stimson, auquel il confiera le ministère de la Guerre, simplement parce que ces hommes sont les seuls qui viennent de prononcer un discours dont la signification est claire : il nous faudra entrer dans cette guerre et, un jour, contribuer à terrasser le nazisme, cela à un moment où l'Amérique est ou veut se croire, dans sa majorité, neutraliste."

"Le 18 juin, c'est aussi le jour où, après avoir reçu Ribbentrop, après avoir exalté l'héroïsme des armées allemandes et après avoir félicité Hitler d'être entré dans Paris, Staline comprend enfin le prix qu'il devra payer "le pacte avec le diable" du 23 août 1939, devine que l'agression allemande est inévitable et, pour étendre son glacis, annexe brutalement les Etats baltes avant même d'annexer la Bessarabie, la Bessarabie qui n'a jamais fait partie de l'héritage des tsars."

"Or que dit le général de Gaulle dans le message du 18 juin ?

"Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi ; le destin du monde est là. Ce jour-là, il ne faut pas que la France soit absente à la victoire." Naturellement le général de Gaulle ignore totalement ce qui se passe à Moscou, il ignore totalement ce qui se passe à Washington ; il ignore totalement ce qui se passe à Munich à l'heure même où il parle, mais son génie consiste à savoir interroger et à savoir déchiffrer le destin à force de sentir battre un cœur qui ne veut pas, qui ne peut pas désespérer de la France.

"Le 4 juin 1944, je me trouvais sur un des 4 000 bateaux au milieu de la Manche. J'étais

officier de liaison auprès d'une unité qui devait participer au débarquement dès l'aube du 6 juin suivant et j'assisstais au spectacle suivant : dans une cabine, le colonel qui commandait notre unité déroula sous nos yeux une carte qui représentait le Cotentin, puis, au pied du Cotentin, les côtes normandes jusqu'à l'embouchure de l'Orne. Je dois avouer que le seul déroulement de cette carte me bouleversa. J'ai eu l'impression que le Cotentin avait l'air d'un visage de femme qui nous appelait. Mais ce n'était pas l'heure de s'attendrir. Le colonel, sur le ton parfaitement sec d'un officier supérieur qui donne des ordres, nous indiqua ce que nous aurions à faire : "Vous devez à telle heure être arrivés au sanatorium de Graye-sur-Mer." J'entends encore cette phrase. Quand il eut fini, il ajouta : "Les prévisions météorologiques sont très mauvaises. Or nous savons que l'ennemi tient en réserve trois divisions : la division S.S. *Das Reich*, la division S.S. *Adolf Hitler*, la division S.S. *Hermann Goering*, pour les jeter sur les plages de débarquement. Nous aurions donc de grandes chances d'être rejetés à la mer, puisque nous ne pourrions pas, nous, débarquer trois divisions dans les cinq premiers jours, si nous n'avions deux grands atouts. Le premier, c'est notre supériorité aérienne, et le second, dit-il en se tournant vers moi, c'est la Résistance française."

"Il ne croyait pas si bien dire, non seulement parce qu'une des divisions allemandes au moins n'a pu atteindre les plages du débarquement à cause de cette Résistance française qui a ralenti son avance — la rançon en fut d'ailleurs Oradour-sur-Glane. D'autre part, peut-être le savez-vous, le réseau *Alliance* auquel ont sans doute appartenu plusieurs d'entre vous, avait fait parvenir en Angleterre une carte que nous avions eu sous les yeux la veille du débarquement et qui indique exactement l'emplacement de toutes les batteries côtières allemandes. Elle était due à deux hommes : un patron pêcheur qui s'appelait Dominet et un professeur de dessin au lycée de Caen qui s'appelait Douay. Tous deux furent d'ailleurs arrêtés dans une

rafle quelques jours avant le débarquement. On ne savait pas au juste ce qu'ils avaient fait mais on les soupçonnait — non sans raison — d'appartenir à la Résistance. Ils furent fusillés à la prison de Caen, le matin du 6 juin, à l'aube d'un débarquement qui, peut-être, n'aurait pas réussi sans eux !

“D'ailleurs Eisenhower et Montgomery ont dit l'un et l'autre que le débarquement n'aurait pas réussi sans la Résistance française. Et je laisse de côté les innombrables diversions qui sont dues à tous les réseaux et groupes de résistance auxquels vous avez appartenu les unes et les autres.

“C'est ainsi qu'après l'épisode glorieux des Glières, inquiets de sentir une armée des ombres sur leurs arrières, les Allemands ont été obligés de laisser dans le Sud-Ouest la valeur de deux divisions qui, si elles s'étaient ajoutées aux trois autres, auraient peut-être, qui sait ? rejeté l'ennemi à la mer.

“Si j'avais pu, par une sorte de miraculeuse télépathie, répéter à celles d'entre vous qui étaient encore vivantes le 4 juin 1944, et qui malheureusement ne l'étaient plus un an après, ce qui venait de m'être confié : “Bien que les prévisions météorologiques proprement tactiques ou stratégiques soient mauvaises, nous réussirons le débarquement parce qu'il y a notre supériorité aérienne et parce qu'il y a la Résistance française”, je suis convaincu qu'une sorte de sourire aurait éclairé leur martyre. C'est ce que nous avons tous éprouvés en entendant le récit de la capitulation inconditionnelle du III^e Reich tel qu'il nous a été rapporté par de Lattre de Tassigny : Keitel voit entrer, dans la salle où il s'apprête à donner cette cruelle signature, le maréchal soviétique : il ne dit rien ; un général américain : il ne dit rien ; un maréchal britannique : il ne dit rien ; et puis un général français et il s'écrit : “Quoi ! Les Français aussi !”

“Eh bien, tout ce qui a été consenti, tout ce qui a été souffert, payé d'un prix si lourd, tout cela avait pour objet d'arracher de la bouche de celui qui a signé la capitulation inconditionnelle du III^e Reich ce cri : “Quoi ! Les Français aussi !” Je pense à Chateaubriand qui disait : “Chaque souffrance est comme une obole ou comme un talent d'or qui s'ajoute à la masse immense de l'Histoire.”

“Oui, chacune de celles dont parlait mon amie, votre compagne, et auxquelles elle pense tous les jours et dont le souvenir est trop vivace pour ne pas assombrir la joie qu'elle éprouve à se retrouver avec d'autres, eh bien ! chacune de ces mortes est une obole ou un talent d'or, au sens où l'entendait Chateaubriand.

“Il est vrai que tout cela n'a pas été vain, puisque 40 ans après, la France a retrouvé son rang. Il arrive qu'elle ne l'occupe pas, mais si elle ne l'occupe pas c'est bien de sa faute et certes pas la faute de celles et de ceux qui le lui ont rendu. Tout cela n'a pas été vain non plus puisque, quarante années après, nous appartenons à la première génération de Français qui ne vit pas à l'abri de frontières constamment menacées, sur lesquelles pèserait en permanence la cruelle menace de l'invasion. Mais nous aurions tort de croire que cette sauvegarde de l'identité française qui fut la raison profonde de votre engagement est acquise une fois pour toutes. N'oublions pas ce que Malraux disait à propos du général de Gaulle : “Il ne faut pas qu'il soit comme Philopoemen, qu'on appela le dernier des Grecs.”

“Et, bien sûr, à la fin des banquets, nous parlons de la France éternelle, comme on peut parler de la Grèce éternelle. La Grèce est

éternelle à cause du miracle grec, et la France est éternelle à cause de tout ce qu'elle a apporté à l'humanisme, mais la Grèce, en tant que nation indépendante a disparu depuis Philopoemen jusqu'à la bataille de Navarin, c'est-à-dire pendant près de 20 siècles ! Et il en aurait peut-être été ainsi pour la France si elle n'avait pas été ramenée, en quelque manière, de force dans le camp de la victoire finale, qui était tout naturellement le sien.

“Je disais que votre ambition avait été de pouvoir être, dans la dignité et dans l'honneur sauvegardés, des femmes dont l'armature morale, dont la stature était supérieures à d'autres femmes, mais des femmes comme les autres. Ce pari, vous l'avez gagné. Vous savez mieux que personne que, par exemple à l'intérieur de cette nécessaire communauté d'inquiétude et d'espérance qui s'appelle l'Europe, la France a un rôle spécifique à jouer. Cette communauté ne serait plus elle-même si l'identité française disparaissait et si, par voie de conséquence, cessait d'être entendue la voix du pays qui a apporté au monde, non pas la Déclaration des Droits des Français, mais la Déclaration des Droits de l'Homme. Je crois sincèrement que ce risque, s'il n'est pas écarté, est en voie d'être conjuré. J'en vois la preuve dans un petit fait que vous rapportez dans votre excellent journal, dont je suis lecteur assidu : 50 000 écoliers et écolières de France participent chaque année — c'est un chiffre considérable — au Prix de la Résistance dont il était tout à l'heure question.

“J'ai été appelé à présider, dans la région Nord-Pas-de-Calais la remise de ce prix. C'est une cérémonie des plus émouvantes. La génération intermédiaire était absente. Il y avait d'un côté de la grande salle de la préfecture du Nord (celle où le général de Gaulle s'est adressé à sa ville natale le lendemain de la Libération) les survivants et les survivantes de la déportation,

par conséquent des hommes et des femmes qui ne sont plus jeunes, sinon par le cœur ; et puis de l'autre côté il y avait les enfants, les adolescents. Il s'était créé entre les adolescents et leurs aînés, par-dessus la génération intermédiaire, une sorte de merveilleuse complicité, née à la fois du sentiment d'éternité et du sentiment de la fragilité de la France. Je crois que nous préserverons cette éternité dans la mesure où nous sentirons cette fragilité et que nous porterons remède à cette fragilité dans la mesure où nous garderons conscience de cette éternité. (Applaudissements).

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : “Cher Maurice, je savais qu'en vous demandant d'être parmi nous pour ce 40^e anniversaire vous sauriez avec votre cœur et votre foi encore plus qu'avec votre talent — ce qui n'est pas peu dire — ce que nous ressentons toutes. Nos vies ont été engagées et demeurent engagées. C'est ce qui leur donne encore un sens aujourd'hui. Vous nous inspirez un regain de force. C'est vrai que nous ne sommes plus très jeunes, encore qu'il y ait ici un jeune homme né à Ravensbrück et deux jeunes femmes qui avaient 14 et 15 ans avant d'être déportées résistantes, mais nous continuerons jusqu'au bout. Au nom de nous toutes, qui vous avons entendu et dont vous avez vu les regards, entendu les applaudissements, je vous remercie pour tout ce que vous nous avez dit. (Applaudissements)

“L'assemblée applaudit longuement Maurice Schumann. Avant de nous séparer, nous nous rassemblons encore une fois par petits groupes, heureuses de retrouver des camarades qu'on ne voit guère plus d'une fois par an. L'assemblée offre une excellente occasion, celle-ci surtout, qui a été précédée de plusieurs magnifiques et émouvantes manifestations dont on va lire le compte rendu.

Paris accueille l'A.D.I.R.

C'est à l'Hôtel de Ville, le 15 mars, qu'ont commencé les journées du 40^e anniversaire de notre libération. Dans l'escalier monumental, au milieu des salons solennels, voici les joyeuses retrouvailles. Du Pays basque à Strasbourg, de la Haute-Savoie à la Bretagne, de la Gironde au Puy-de-Dôme sont venues toutes celles qui le peuvent et, avec quelques enfants ou maris, c'est une vraie foule qui se groupe autour du représentant de Paris. A nous se sont joints nos invités, nos fidèles amis, ceux qui nous aident avec tant de générosité, et d'abord les Amis de l'A.D.I.R., Paulette Parodi, leur présidente, et plusieurs membres de leur conseil.

La période électorale nous prive du maire. Il est représenté par l'un de ses adjoints, Jean

Mattéoli, ancien ministre mais surtout ancien déporté. Aussi sommes-nous accueillis par l'un des nôtres avec une émotion et une chaleur qui nous va droit au cœur. Et c'est l'évocation de ces années de terribles épreuves qui demeurent la toile de fond de notre vie, même quarante ans après. Le décor de la salle des fêtes s'est effacé ; voici la place de l'appel et les baraquées basses et sombres des camps, nos maigres silhouettes dans l'aube triste : qui reviendra ? Les survivants sont ici et là-bas, et il en sera toujours ainsi jusqu'à ce que les dernières d'entre nous aient rejoint tous les autres.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz remercie la Ville de Paris de nous recevoir. “Nous lui devons d'ailleurs un témoignage de notre reconnaissance pour l'intérêt qui nous a été montré depuis notre retour. Après les dons des Amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique et l'apport de nos camarades au fonds de solidarité, la subvention que nous renouvelle chaque année le conseil municipal de la capitale est la plus importante et nous permet d'aider celles d'entre nous qui sont en difficulté. Et aussi de faire face à notre devoir de témoignage, notamment en participant de bien des façons au Prix de la Résistance. Dans ces mêmes salons, Paris reçoit les jeunes lauréats entourés de leurs professeurs et des représentants d'associations de résistants et de déportés, dont nous sommes, et ces rencontres sont très fécondes.”

Puis notre présidente évoque la libération de Paris : “Comme nous l'avons rêvée dans les prisons, les forteresses, les camps ! De ce balcon



tout proche, le général de Gaulle s'est adressé à la foule immense des Parisiens ; dans ce même salon, entouré du Comité national de la Résistance et de détachements de combattants, il a prononcé les paroles illustres : "Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France." Parmi les assistants bouleversés se trouvait Alexandre Parodi, délégué général en France occupée, "à la conscience droite, au désintéressement total, à la dignité absolue*". Nous nous souvenons de lui qui a été tant d'années président des Amis de l'A.D.I.R. et que remplace sa sœur Paulette, aujourd'hui parmi nous.

"De ces jours glorieux nous avons été privées,

*Mémoires de guerre.

dit encore Geneviève, mais à Ravensbrück le courage et la décision rapide d'une de nos camarades tchèques, Wlasta Stachova (aujourd'hui Mme Lowys) m'a permis d'apprendre le soir même du 26 août la libération de Paris. Profitant d'un court instant d'absence des surveillantes dans le bureau où elle travaillait, Wlasta a tourné le bouton de la radio, qui marchait en sourdine pour annoncer les alertes aériennes, et elle a pu entendre quelques brèves minutes la transmission de la descente des Champs-Elysées. Le soir, elle est venue nous le dire et le lendemain dimanche je suis allée dans les blocs de Françaises annoncer la grande nouvelle.

"Beaucoup d'entre nous ont disparu pendant le terrible dernier hiver ; du moins ont-elles su que leur combat et leurs épreuves n'avaient pas été vaines. Selon l'expression d'André Malraux

à Chartres, "elles sont mortes avec une âme de vainqueur." Pour les détenues de Ravensbrück, la libération de Paris a signifié l'espoir de la liberté retrouvée pour tous les peuples. Tchèques, Polonaises, Norvégiennes, Belges, Russes, Hollandaises et même Allemandes venaient à nous les yeux pleins de larmes pour nous féliciter. Vers la France, vers sa capitale se tournaient à nouveau les regards des opprimés qui avaient auparavant perdu confiance en leur destin.

"Captives, absentes de ces grandes heures, nous étions cependant envahies par la fierté et la joie. Plus que quiconque nous pouvions dans les camps et les prisons nazies mesurer ce qu'aurait été le traitement des vaincus. L'épargner à une partie du monde valait notre engagement et même nos immenses épreuves."

Au fort de Romainville

Je n'étais jamais allée à Romainville. Aussi, quand les cars nous ont déposées à la porte d'entrée du fort, je n'ai été assaillie par aucun souvenir, je n'ai tenté aucune reconstruction du passé. J'étais totalement libre, tout entière accessible à l'émotion du moment présent.

Malgré tout, la grande place sur laquelle on nous demanda de nous aligner, et qui était située au fond d'une cuvette surplombée par des casernes, n'était pas sans évoquer d'autres baraqués posées tout autour d'une autre immense place qui avait été, elle aussi, témoin d'innombrables souffrances.

Une ancienne de Romainville me désigna des casemates au fond de la cour qui avaient été, me dit-elle, l'antichambre de la mort. Là, 152 fusillés avaient attendu que s'achève leur destin.

Je savais, bien sûr, que nous n'étions plus au temps de l'horreur. Deux cents chaises avaient été placées pour nous et les personnalités qui nous avaient fait l'honneur d'assister à la cérémonie : M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, que Mme Laurain avait tenu à accompagner ; le général Simon, chancelier de l'ordre de la Libération, président

des Français libres ; M. Reviron, représentant le préfet de la Seine-Saint-Denis ; M. le délégué militaire du département ; M. le représentant du gouvernement militaire de Paris ; M. le préfet Gilbert Masson, directeur général de l'O.N.A.C. ; M. le maire des Lilas, et son conseil municipal ; Mme Aubry et M. Bonnet, du cabinet du ministère des Anciens Combattants ; M. Barcellini, directeur des Statuts et de l'information historique ; M. de Kersabec, directeur des services départementaux, M. Réhault, Mmes Burgard et Diatta, du ministère, le général Casso, conseiller technique auprès du maire de Paris ; Mme de Lipkowski, présidente de l'Association nationale des familles de résistants et otages morts pour la France ; Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, représentante de la F.N.D.I.R.P. ; M. Migdal, Mme Germaine Arnaud, M. Legavre, l'A.D.I.R.P. ; M. Georges Wellers, président de l'Amicale Buna-Monowitz ; M. Fernand Grenier, président de l'Amicale Châteaubriand-Voves ; MM. Peyrat et Choumoff, de l'Amicale de Mauthausen ; Mme Cécile Lesieur, de l'Amicale de Ravensbrück ; M. Olmeta, vice-président de l'A.N.C.V.R. ; M. Louis Blesy, représentant l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; M. Léoné,

représentant l'A.N.A.C.R. de la Seine-Saint-Denis ; Mme Leitmann, secrétaire générale de l'Association Souvenir de la Déportation NN ; Mme Kraemer-Bach, présidente de l'Association Les Parents de tués ; Mme Marie-Thérèse Raymond, ancien directeur des services départementaux du ministère des A.C. ; Mme Wathier, de l'Education nationale ; Mme Parodi, présidente des Amis de l'A.D.I.R. ; Mme Simone Guignard, représentante de l'Amicale de Buchenwald-Dora ; M. Gil Inan, président de la Fédération espagnole des déportés et internés politiques ; M. Quintero, de l'Association nationale des médaillés militaires ; M. Jean Casin, représentant des magistrats-résistants ; les représentants des Familles de fusillés et massacrés de la Résistance, de l'Association Natzwiller-Struthof, de l'U.F.A.C., en particulier de la Seine-Saint-Denis, de l'U.N.A.D.I.F., de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et de nombreuses autres associations d'anciens combattants et d'amicales de déportés que nous nous excusons de ne pouvoir tous citer, ainsi que 32 porte-drapeau.

Le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants accompagné du représentant du gouverneur militaire de Paris, du délégué militaire départemental et du commandant du fort, passe le détachement en revue. Une quarantaine de drapeaux flottent au vent et, tandis que résonne la *Marseillaise*, le drapeau du fort est hissé jusqu'en haut du mât par notre déléguée de Haute-Savoie, Jeannette Cilia, et un jeune soldat.

Après une belle exécution du *Chant des Partisans* par la principale musique des troupes de marine, quatre lauréats du Prix de la Résistance, présentés par Geneviève, récitent des poèmes. Le premier, François-Xavier Agallais lit *J'attends**. C'est le dernier souffle de vie d'un des nôtres à la veille d'être fusillé et, malgré les quarante ans écoulés, il nous frappe au visage avec la même intensité. Sandrine Added récite ensuite un beau poème de Micheline Maurel, Florent Fleuret lit *Vous qui savez...*, de Charlotte Delbo, qui faisait partie du convoi du 24 janvier 1943 vers Auschwitz et qui vient de mourir. Enfin *Battez tambours*, d'Anne-Marie Bauer, est dit par la nièce de notre camarade Michelle Façq, Isabelle Laurent.

Nous regardons avec une profonde émotion ces jeunes visages tout pénétrés par leur mission :

*Nous l'avons publié dans le n° 158 de Voix et Visages



La cérémonie sur la grande place. Tout au fond, à droite, les casemates.

chacun d'entre eux a évoqué ce que nous sommes venues commémorer en ces lieux : les exécutions, presque toutes pour "représailles massives", le départ pour la déportation, l'épreuve de la vie dans les camps et les prisons, et nos mortes qui sont avec nous dans cette réunion du souvenir.

C'est ensuite une courte cérémonie religieuse réunissant quatre cultes. Le père Riquet, le rabbin Kaçmann, de la Synagogue de la rue Copernic, le pasteur Kieffer, aumônier de l'Armée de l'Air, et l'imam Brahim, de la Mosquée de Paris, prient tour à tour pour toutes celles et tous ceux dont nous évoquons le

Sur la plaque ont été gravées ces paroles :

*Ici ont été internés
du 1^{er} novembre 1940 au 20 août 1944
plus de 3 900 femmes et 3 100 hommes
avant leur déportation dans les
camps de concentration et les forteresses
d'où la plupart ne sont pas revenus
152 fusillés ont vécu dans ce fort
leurs dernières heures avant l'exécution*

sacrifice. Sous une giboulée de neige glaciale, nous entonnons le *Chant des marais*. Il nous semble être emportées plus de quarante ans en arrière, dans cette terre de détresse où tant des nôtres ont disparu.

Tandis que M. Jean Laurain, Geneviève et la représentante de l'Association nationale des Familles de fusillés et de massacrés déposent des gerbes devant la plaque commémorative qui sera fixée ultérieurement sur le mur extérieur du fort, la batterie sonne *Aux morts* avant le recueillement de la minute de silence.

Après que le ministre a salué les porte-drapeaux et les représentants des associations, le *Chant des adieux* marque la fin de cette émouvante manifestation. Les prisonniers de Romainville le chantaient à chaque départ et, en pensant à eux, nous nous tenions les mains, formant la chaîne de l'amitié. Le ciel est très noir, il fait très froid et, tandis que s'abattent les flocons de neige sur ces femmes immobiles et réunies une fois de plus comme autrefois, le présent et le passé se confondent en une communion entre les vivantes et les mortes.

Denise McAdam Clark (Bella)

Appel aux mortes

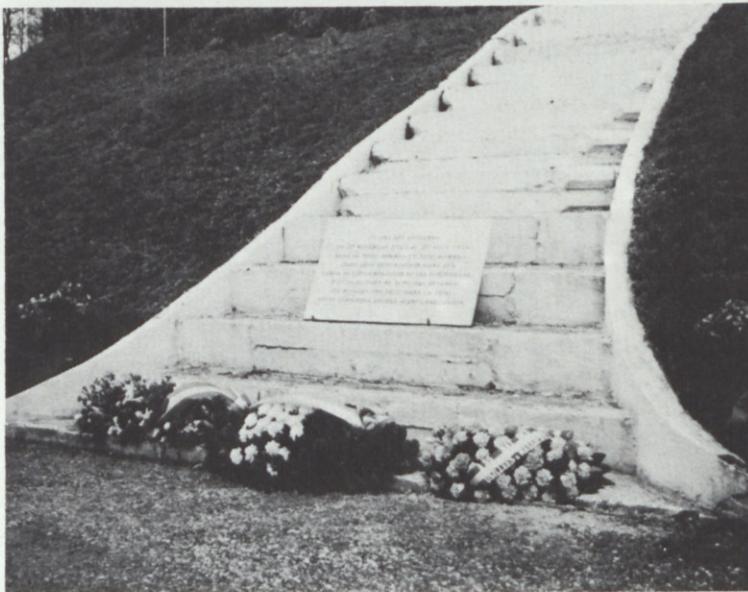
*Battez tambours,
crevez les murs de la mémoire
rompez les parois du barrage
où se heurte le flot des morts !
Battez tambours !*

*que l'autre côté du décor
afflue au jour !
Le froid, le givre,
et la neige au petit matin,
qui fige la peur et les mains
la nuit voûtée pesante, lasse,,
des hurlements qui trouent le noir
nous, indivises.*

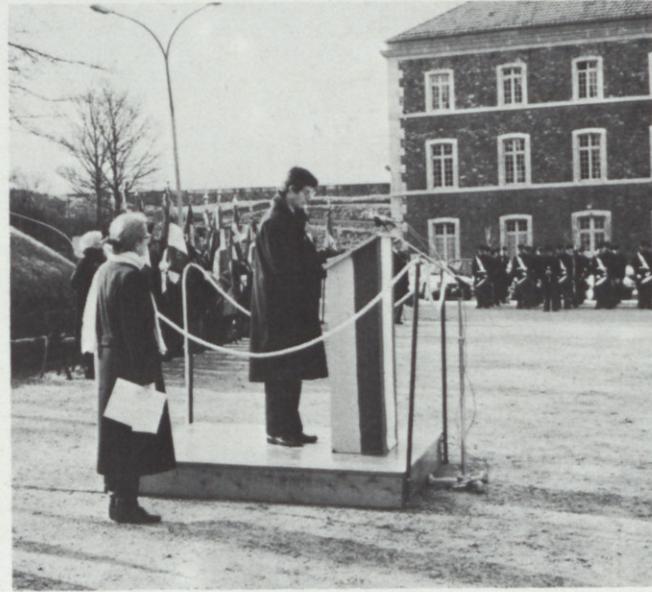
*Battez tambours
pour les mortes et pour les vives,
qu'enfin se brise
le mur qui nous a séparées
Battez tambours
Ah ! la digue s'est écroulée
Voici que nos mortes arrivent.*

Anne-Marie Bauer

Tiré de *La Vigie aveugle* (*Mercure de France*).



La plaque commémorative, exposée provisoirement sur une marche.



Le jeune François-Xavier Agallais lisant J'attends.

Poèmes dits à Romainville

Le voyage

C'étaient des femmes et il y en avait des milliers mais la chose était pour chacune.

Quand je les ai connues chacune d'elles avait été injuriée et battue frappée à la tête au visage et partout jusqu'au sang chacune d'elles avait eu les cheveux arrachés par [poignées

et les mains tordues et même souvent brûlées à la flamme.

C'étaient des femmes et qui peut-être évidemment n'étaient pas toutes [filles de Dieu

ni même enfant de Marie elles n'avaient pas toutes parié pour le Royaume [des Cieux

mais travaillé pour leur pays ou leur parti ou pour leur homme elles avaient aidé leurs amis pensé à des gens et travaillé pour eux les gens s'étaient lavé les mains et elles étaient en prison depuis des mois en prison loin de leur mères et de leurs frères de leurs enfants et de leurs hommes depuis des mois.

Mais des soldats sont venus les chercher et les ont fait sortir les ont emmenées en troupeau vers la gare et les ont poussées dans des wagons à bestiaux et les wagons ont roulé vers le nord pendant deux jours trois jours ou plus avec ces femmes entassées debout sans air sans eau sans pain les vieilles les jeunes celles qui étaient malades [celles qui étaient enceintes

et tellement serrées que plusieurs déjà dans les wagons sont mortes et leurs corps sont restés avec les autres sous les pieds des vivantes qui souffraient encore

Enfin les wagons se sont arrêtés on les a ouverts et les femmes sont descendues on les a frappées au visage on les a insultées on les a poussées à coups de bâton sur la route chargées de leurs valises et du corps des mortes

Elles trébuchaient sur les pierres et beaucoup [sont tombées

Et ces femmes sont arrivées au lieu dit [Ravensbrück.

Un énorme portail s'est ouvert devant elles. Elles sont entrées en rang cinq par cinq sur le dernier rang le portail s'est refermé et ne s'est plus jamais rouvert.

*Poème de Micheline Maurel tiré de *La Passion* selon *Ravensbrück*.*

Vous qui savez...

O vous qui savez
Saviez-vous que la faim fait briller les yeux
Que la soif les ternit
O vous qui savez
Saviez-vous qu'on peut voir sa mère morte
Et rester sans larmes
O vous qui savez
Saviez-vous que le matin on veut mourir
Que le soir on a peur
O vous qui savez
Saviez-vous
Saviez-vous qu'un jour est plus qu'une année
Une minute plus qu'une vie

O vous qui savez
Saviez-vous que les jambes sont plus
[vulnérables que les yeux
Les nerfs plus durs que les os
Le cœur plus solide que l'acier
Saviez-vous que les pierres du chemin ne
[pleurent pas
Qu'il n'y a qu'un mot pour l'épouvante
Qu'un mot pour l'angoisse
Saviez-vous que la souffrance n'a pas de limite
L'horreur pas de frontière

Le saviez-vous
Vous qui savez ?

Poème écrit par Charlotte Delbo à Auschwitz

La messe à Saint-Germain-l'Auxerrois

De Romainville, les cars nous ont ramenées aux Invalides, avec un arrêt à Saint-Germain-l'Auxerrois pour celles qui désiraient assister à la messe dominicale.

Le cardinal archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, ayant répondu affirmativement à la demande de Geneviève, présida cet office en concélébration avec Mgr Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, ancien résistant, l'abbé Starky, compagnon de la Libération, aumônier des Forces françaises libres pendant toute la guerre, le père Riquet et le père Sommet, anciens déportés. Si l'abbé de La Martinière et l'abbé Pihan, excusés pour des raisons de santé, avaient été là, les résistants, les déportés et les internés des prisons et des forteresses ainsi que les Forces françaises libres auraient été tous représentés aux côtés du cardinal.

Cérémonie empreinte de simplicité, de grandeur et de recueillement. L'homélie de Mgr Lustiger nous invita à une méditation de très haute élévation sur le pardon et le devoir d'amour de chaque être humain envers tous les autres. Nous aurions aimé vous en donner les passages essentiels. N'ayant pu recevoir le texte à temps, nous avons été obligées de le remettre au prochain numéro de notre bulletin.

Nous qui avons été les victimes de la haine et les témoins des horreurs qu'elle engendre, nous étions, je crois, aptes à comprendre dans toute sa portée un tel langage, proféré au nom de la Rédemption par celui qui, vous le savez sans doute, a perdu sa mère à Auschwitz.

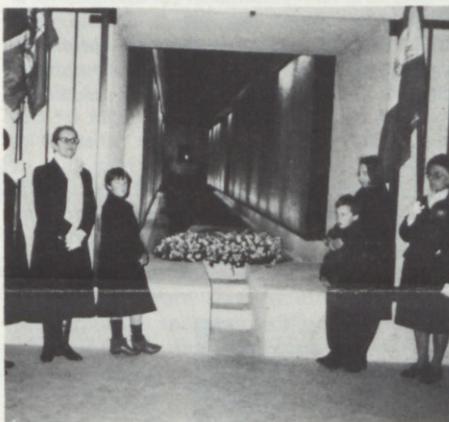
J. L'Herminier



Au Mémorial de la Déportation

Samedi 16 mars, 9 heures et demie. Nous nous retrouvions une fois de plus dans cette crypte qui symbolise notre famille de déportés. "C'est ici, dit Geneviève que nous allons commencer nos journées d'assemblée générale dans le souvenir si affectueux, si fidèle, je devrais dire si tendre de notre Jacqueline qui avait tant pensé avec nous à ce 40^e anniversaire.

"Nous avons parmi nous sa famille, ses enfants, ses petits-enfants, ses proches amis.



Dans nos coeurs reste profondément ce qu'elle a été, ce qu'elle est toujours pour chacune d'entre nous. Pour beaucoup elle l'a été au camp, elle l'a même été pour certains dans la Résistance. Ce que nous avons tant admiré et aimé en elle, cette fermeté dans ses convictions, sa conduite et son engagement dans la Résistance, dans la déportation, et aussi ce don merveilleux de comprendre chacun dans sa différence, de l'accepter, de l'aimer, tout cela reste pour nous un immense exemple, je le dis devant les siens, un exemple auquel nous allons nous efforcer jusqu'au bout de rester fidèles. Nous portons avec nous tous ceux et celles qui nous ont précédés jusqu'à ce que la dernière d'entre nous disparaîsse de cette terre. Mais nous aurons eu la fierté que nos vies auront eu un sens qui n'est pas donné à tout le monde."

Les petits-enfants de Jacqueline, Florence, Sandrine et Christophe, portant une grande gerbe sur leurs petits bras, pénétrant dans la crypte, vont la déposer devant le tombeau du déporté inconnu. A leur suite, tous les assistants viennent s'y recueillir.

Un peu plus tard, les cars nous emmenaient hors de Paris et, après un déjeuner pris sur le chemin, nous déposaient ensuite devant le fort de Romainville.

Les cérémonies du 8 mai

C'est la commémoration essentielle de l'année 1985.

Le Conseil des ministres en a fixé avec précision la thématique : "Victoire sur le nazisme sur le thème de la paix et de la réconciliation".

Cette commémoration sera marquée par d'importantes cérémonies à Paris et en province.

A Paris. De 10 heures à 12 heures : une grande cérémonie militaire :

La journée des drapeaux à l'Arc de Triomphe. Elle sera centrée sur le drapeau national et marquée par la rencontre des emblèmes régimentaires de l'armée d'active et des drapeaux des associations d'Anciens Combattants.

Les emblèmes au nombre de 64 portés chacun par une garde d'honneur partiront des Invalides et remonteront les Champs-Elysées précédés par une musique militaire.

A l'Arc de Triomphe ces emblèmes seront accueillis par les porte-drapeau des associations d'Anciens Combattants. Ces derniers seront massés sur des gradins construits pour la circonstance sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe.

Le président de la République passera les troupes en revue, saluera les emblèmes militaires arrivés précédemment et accomplit les rites traditionnels (dépôt de gerbe, minute de silence, remise de décos).

En soirée : animation de l'Arc de Triomphe et de la place de la Concorde, sur le thème : la victoire de la liberté et de l'humanisme.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
*N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739*

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - 260.37.37 - PARIS 6